

AMÉRIQUE FRANÇAISE

Revue bimestrielle

CRÉATIONS LITTÉRAIRES

- MARCEL DUBÉ *Lettre à mon petit frère*
ANDRÉE MAILLET *À la mémoire du Prince*
ROLAND GIGUÈRE *La vie dévisagée*
JEAN-GUY PILON *Poème*
JACQUES FERRON *Mélie et le bœuf (II)*

ÉTUDES

- HYACINTHE-M. ROBILLARD, O.P.
Jacques Lavigne et l'inquiétude humaine
ROBERT DE ROQUEBRUNE *Une époque héroïque*
ANGÈLE DUPUIS *Présence de Sylvain Garneau*
LUCIEN COLLIN *Lettre*

CHRONIQUES ET TÉMOIGNAGES

Ce que fut la rue Dorchester par E. Fabre-Surveyer de la Société Royale. — Notre passé musical par C.-O. Lamontagne. — Souvenirs par Henriette Tassé. — Elzéar Soucy : le Classique de la rue Sanguinet par Léon-Martin Tard.

La revue des livres. — Notes.

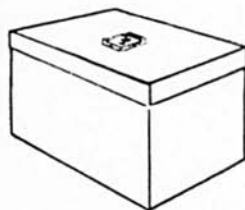


*Chaque jour il y a
du nouveau chez*
Dupuis Frères
LIMITÉE
MONTREAL

La Banque Canadienne Nationale

*est à vos ordres pour toutes
vos opérations de banque
et de placement*

Actif, plus de \$150,000,000
561 bureaux au Canada



De chez Birks

Ces trois mots ont une grande signification pour le récipiendaire d'un cadeau offert dans la fameuse boîte Birks. Depuis des générations, c'est le gage assuré de la beauté et de la qualité traditionnelle d'un article signé Birks.

BIRKS BIJOUTIERS

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE
ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Au service des assurés de la province de Québec par ses succursales à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Ottawa et North Bay.

Sun Life du Canada

AMÉRIQUE FRANÇAISE

REVUE BIMESTRIELLE

Directrice : ANDRÉE MAILLET

Bureau : 28, avenue Arlington, Westmount, Montréal, P.Q.

VOLUME XII

—

No 2

—

JUIN 1954

SOMMAIRE

<i>Lettre à mon petit frère</i>	Marcel Dubé	83
<i>A la mémoire du Prince</i>	Andrée Maillet	88
<i>La vie dévisagée</i>	Roland Giguère	90
<i>Poème</i>	Jean-Guy Pilon	94
<i>Mélie et le bœuf (II)</i>	Jacques Ferron	95
<i>Jacques Lavigne et l'inquiétude humaine</i> ..	H.-M. Robillard, o.p.	105
<i>Une époque héroïque : 1689-1690</i>	Robert de Roquebrune	115
<i>Présence de Sylvain Garneau</i>	Angèle Dupuis	124
<i>Lettre</i>	Lucien Collin	131
<i>Ce que fut la rue Dorchester</i>	E. Fabre-Surveyer	133
<i>Notre passé musical</i>	C.O. Lamontagne	142
<i>Souvenirs (IV)</i>	Henriette Tassé	146
<i>Ealzear Soucy : le Classique de la rue Sanguinet</i> ..	L.-Martin Tard	150
<i>La Revue des Livres</i>	Andrée Maillet	154
<i>Notes</i>		159

Les manuscrits sont soumis à un comité de lecture.

La direction ne reçoit que sur rendez-vous, et n'est pas responsable des manuscrits.

Les manuscrits ne sont pas retournés.

Les manuscrits doivent être inédits et porter la mention inédit. Seuls les textes inédits publiés seront rémunérés.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

—AMERIQUE FRANÇAISE vous recommande de lire—

Gabrielle Roy

ALEXANDRE CHENEVERT

Roman

Un roman beau et humain comme le plus beau film de Chaplin.

Yves Thériault

A A R O N

Roman

Un livre excellent qui s'adresse aux gens capables
de penser par eux-mêmes.

Jacques Lavigne

L'INQUIÉTUDE HUMAINE

Une synthèse des grands problèmes de l'humanité,
par le plus brillant des jeunes philosophes canadiens.

Andrée Maillet

PROFIL DE L'ORIGINAL

Roman

« L'histoire d'amour la plus mystérieuse de notre littérature. »

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

LETTRE À MON PETIT FRÈRE

*Dans le pays que j'ai quitté,
Quand revenait l'automne,
Tu brisais des branches nues,
Aux arbustes des parterres,
Et avec un couteau, tu tirais la fine écorce,
Qui voilait leur blancheur.*

*Tu prenais la plus longue et la plus forte,
Que tu courbais comme un croissant de lune
Et tu la retenais avec une ficelle
Que tu volais dans le tiroir des petits riens.*

*Puis, tu transformais en carquois
La couverture de ton cahier brouillon
Où tu glissais les flèches et les espoirs :
Et, l'arc en bandoulière, les cheveux sur le front,
Tu parlais pour la chasse du rêve.*

*Tu montais sur la butte de terre
Au milieu du terrain vague
Et visant d'invisibles ennemis
Comme les Indiens le font dans les livres d'images*

*Tu tirais, dans le soleil couchant, les traits empoisonnés
Mais jamais, tu ne blessas
L'oiseau qui volait dans ton champ de mire
ni le chat de la voisine
ni le chien du propriétaire
Ni les fleurs sauvages qui poussent dans les ronces ;
Les seuls êtres qui moururent sous les coups
Furent les voleurs, les méchants et les bandits
Qui te voulaient du mal
Dans tes jeunes insomnies.*

*Ton ami le passeur de journaux,
A chaque soir, entrait chez nous
Par la porte d'en arrière :
Celle des colporteurs, du boulanger et du laitier,
Celle par où l'on rentre au retour de l'ouvrage
Celle par où l'on sort, l'élé
Pour s'asseoir au jardin.*

*Quand arrivait l'hiver,
Il avait froid aux mains et aux pieds,
Ton ami, le passeur ;
Il portait contre son flanc,
Comme le facteur son sac de lettres,
Comme le soldat son attirail
Comme le chasseur sa gibecière
Et le quêteux son baluchon
Un sac en toile blanche
Tout plein de gros journaux.
Mais c'était un si petit garçon
Ton ami, le passeur,
Que le ballot trop lourd
Pendait sur ses chevilles.*

*Maman lui disait : « Tu veux un bol de soupe ? »
 « Non », qu'il répondait, gêné,
 Et avant de sortir, il le regardait avec des yeux complices.
 En soufflant dans ses mains pour les réchauffer.
 Toi, sournoisement, tu laissais
 Au milieu de la page ton devoir d'orthographe,
 Tu mettais la casquette, les claques et ton coupe-vent
 Et tu parlais le rejoindre dans la nuit enneigée.
 Maman qui surveillait son pâté d'agneau,
 S'apercevait toujours trop tard de la disparition.
 Elle découvrait soudain le cahier ouvert devant la chaise vide
 Alors, elle sortait sur le balcon
 Et l'appelait plusieurs fois par ton nom.
 Mais toi, tu ne répondais pas.
 Tu passais les journaux dans la neige
 Et au bout de la semaine, tu pouvais dépenser
 Quelques sous en cachette.*

*Tu avais trois autres amis
 Qui te suivaient toujours
 Et chaque après-midi, après la classe,
 Vous inventiez ensemble des jeux de rue.
 Le gros chien Saint-Bernard
 Que vous aviez trouvé
 Triste et pensif
 Dans la ruelle derrière la maison,
 Qui ne portait ni médaille ni collier
 Qui n'était le chien de personne
 Et que vous aviez baptisé « Princesse »
 Vous suivant jusqu'au fond des cours
 Jusqu'en haut des hangars
 Jusqu'au bout du parc,
 Jouant aux mêmes jeux*

*Vous protégeant de la mort.
Le soir, dans le demi-sommeil,
Vous vous demandiez où il allait dormir la nuit.
Vous vouliez toujours lui faire une niche
Mais jamais vous n'avez eu la permission
De prendre un marteau et des clous
Dans le coffre-à-outils.*

*Un jour, en septembre dernier,
Princesse est venu s'allonger
Dans l'herbe devant chez nous ;
Toi, tu flânais, tout seul sur le trottoir
Quand tu l'as aperçu ;
Tu l'es approché,
Tu l'as caressé
Et tu l'es couché près de lui,
Sur le dos,
Posant la tête
Sur sa poitrine essoufflée :
Tu regardais le ciel
Et lui faisait mine de dormir.
Je n'ai pas pu savoir à quoi tu rêvais, alors,
Je sais cependant que tu me l'aurais dit un jour
Mais je n'ai pas attendu et je suis parti.*

*Les hommes ont inventé des sortilèges
Et des transatlantiques
Et ils m'ont conseillé de traverser la mer,
D'aller de l'autre côté du monde
Au pays de mes ancêtres :
Ceux que l'on couronne de fleurs et de lauriers
Sur les bancs de l'école,
Ceux dont on apprend de mémoire les noms,*

*La date de naissance et celle de leur mort.
Leurs noms étaient beaux mais je n'ai pas reconnu les visages
Et ils n'ont pas reconnu le mien.
Quand je reviendrai,
Je te dirai pourquoi nous sommes seuls et différents,
Je te ferai trouver l'âme de notre vie
Et la vérité de nos pensées.*

*Sur la mer, j'ai eu peur
Mais tu fus l'ange gardien des châteaux de Brume,
L'étoile de la nuit,
L'absence des tempêtes.
C'est à cause de toi que j'ai dit aux matelots
Que la mer était bonne,
C'est toi qui chantaïs dans les cordages, la nuit,
Ta chanson de mousse attendrissante et mystérieuse.
C'était la façon de m'accompagner,
Je l'ai reconnue,
Tu as trouvé ce truc pour que je me souviene de toi.*

*Je me souviens de toi
Et c'est pour cela que je t'écris cette lettre
Que d'aussi loin je pense à toi ;
Toi qui ne dormiras pas la nuit de Noël
Toi qui surveilleras l'avènement des mystères
Toi que je vois suspendre ton bas sur le mur du salon
Toi qui écris des messages secrets sur des bouts de papier
Toi qui gouvernes un royaume
Une planète
Où les hommes ont perdu pied,
Qu'ils ne reverront plus..*

MARCEL DUBÉ
Paris, 21 décembre 1953

A LA MÉMOIRE DU PRINCE

DE MECKLEMBOURG-SCHWERIN
ET EN SOUVENIR D'UN OFFICIER RUSSE

L'ennemi est avec moi sur le pont face au château. Les tours baroques s'élancent hors de l'eau ; les vitres reflètent la lune comme la rivière romantique, et le vent d'été bruisse dans nos cheveux. Où est la sirène des longs poèmes, où est l'amour ?

Si l'ennemi est avec moi dessus le pont, il regarde le château et comme moi il s'étonne de n'en pas voir sortir le prince. Nous pensons tous les deux que les tours sortent de l'eau baroque où la lune s'enveloppe de vagues venues de loin, et le vent d'été semble s'arrêter sur nous, prisonnier de nos cheveux.

La lune vitrée consterne l'ennemi, qui sait que le château est vide et que nous avons mis le prince à la porte, qu'il a traversé la rivière, sur le pont, sans un geste d'adieu à ses tours baroques.

L'ennemi craint la sirène et ne sait plus les longs poèmes des rivières attendries par le vent.

Accoudés au parapet nous pensons l'un à l'autre sans merci. L'un de nous ira retrouver le prince, l'un de nous gardera le château romantique qui restera vide, monument au baroque qui ne sera plus jamais vivant.

Je suis l'ennemie de cette lune et du vent, de la sirène des longs poèmes, des cheveux caressés en passant, des princes et des tours tourmentées, du pont, de la vague, des rivières enlunées. Je suis l'ennemie de l'ennemi qui n'est pas mon ennemi à moi mais l'ennemi qui est avec moi, malgré le temps d'été si importunément baroque.

Qui dira que pour une heure, deux ennemis ont détesté leur haine, regretté les fantoches, les longs poèmes des sirènes, les lunes baignées d'eau, les ponts des vieux châteaux, les princes en leurs tours ?

Mais un regret n'est pas un pont ; les mains ne se sont pas liées, le vent n'a pas uni les cheveux des ennemis, la lune ne s'est pas prise dans leurs yeux comme dans les vitres du château vidé, leur voix n'a pas chanté le long poème des sirènes.

Il aurait peut-être fallu le retour du prince.

ANDRÉE MAILLET

(*Jeux de mots*)



LA FOLLE

*C'était la folle,
La folle de nuit,
Pieds nus dans la rigole,
Son petit corps meurtri.*

*La folle qui n'avait
Que ses yeux
Et puis un jél
De noirs cheveux.*

*A grands gestes las
De mains inutiles,
Elle ramassait vainement,
Elle ramassait en pleurant,
Étoiles d'eau,
Ses tristes yeux.*

YVETTE DAoust

LA VIE DÉVISAGÉE

*Le matin se lève les yeux cernés d'une nuit blanche
petit matin mal réveillé
matin dépaycé*

*pourquoi toujours le même paysage
dans les yeux la tête et le cœur
toujours le même paysage gris
coup de grisou dans la cervelle grisée*

*l'homme s'engouffre dans son obscur tunnel
quotidiennement
il s'enfourne
se remet à vaciller de paupière en paupière
à louvoyer d'une heure à l'autre jusqu'à la lune
louvoie louvoie
sans rien voir que la tombée du soir
aux mains de la vorace nuit*

ah ! le soir ! le soir !

dis-moi Amour pourquoi tu es parti

.....
*tous ces grands défigurés qui s'avancent
dans un infernal et habituel nuage de cendre
tristes habitués des ténèbres
habitants des noirs cratères
condamnés-nés
le soudeur soudé*

*le mineur miné
le riveur rivé
le lait contaminé*

*longs visages de pierres grises
visages de pierres lombales où vous rompez le pain
visages sans lain
ne réstèlent plus rien*

*là-bas une ombre court à perdre baleine bride abattue
ventre à terre à fendre l'air
court vers sa ruine*

*on s'enferme dans les silos
mêlés aux derniers épis de blé
on engrange la révolle de l'amour*

*pendant que d'autres tricolent des mailles de chaînes
pendant que d'autres préparent des mois de haine*

*de temps en temps un couteau dans l'aine
de temps en temps dis-moi que tu m'aimes*

*un petit nid dans l'ombre
bien caché à l'abri
un nid de sable chaud
deux bras de femme
un lit de mer*

puis un jour un télégramme :

*« Belle Lurette STOP
belle lurette que cet horizon est brisé STOP*

*bleu bleu bleu
la profondeur de les yeux Merveilleuse nous retiendra-t-elle
longtemps au-dessus du gouffre?*

profondeur du gouffre

.....

*il nous faut sans cesse tenir l'équilibre entre l'horizon
disparu et l'horizon imaginé
avec la flamme-angoisse de perdre pied à la terre
de ne plus avoir le pied marin
de ne plus pouvoir marcher sur les fils de fer*

de ne plus savoir marcher sur les mains

*malheureux fils d'équilibristes !
nés en plein vide
et au temps mémorable de l'absence des filets !*

.....

*le vertige nous prend par la taille et nous renverse
nous tournons autour des lîges
pendant que nos mains nerveuses lissent les minces
fils de l'espoir qui nous retiendront à la vie*

*nous tenons à la vie par un fil
nous y tenons comme aux prunelles de nos yeux*

*lianes lianes d'espoir lianes
léger fil d'Ariane*

.....

*il faudra dérouler les rails de la patience
prendre le jour par la main et lui montrer le chemin
qui mène aux hommes chancelants sur les bords de la nuit
noyer dans l'air pur le souvenir des loques et baillons
souvenir des longues heures vécues en plein tumulte
sans pain sans eau et sans raison*

.....

*le souffle trop longtemps contenu nous défigure
la vie face aux murs prend figure de défaite
s'il n'y a dans quelque fissure l'apparence d'un espoir*

*l'espoir de l'amour l'espoir de la liberté
l'espoir qu'un jour nous vivrons tous pour aimer.*

ROLAND GIGUÈRE



AMOUR

J'ai moulé notre amour d'argile rude
notre amour tordu de terre forte
avec d'obscures prières d'enfants
mes mains jointes sur des sommeils sans forme

Le soleil ferme la nuit
nos yeux idolâtres
lumière blafarde sommeillant dans mes bras
brûlés de danses fauves.

ESTELLE CARTIER

POÈME

*Couleurs et fruits au fond de nos mains
Et sur les arbres très hauts très lourds
Les jeux infinis de la lumière nue
Comme une accusation*

*Les sentiers s'emmêlent dans la forêt
Sur le lac hier calme la vague
A hauteur d'homme à force d'impudique passion
Referme sans cesse ses mâchoires secrètes
Pour les sûres réjouissances colorées
De tous les assassins de nos songes*

*O musiques isolées dans la nuit
Au bord des plus longs voyages
Murs de pierres grises endormis sous l'oubli
Loin des filles rousses aux membres polis
Loin des éclairs mauves de leurs yeux assoiffés*

*Leurs yeux tristes comme de grands puits asséchés
Est-ce déjà l'heure du genou en terre
Le mortel instant de nos promesses dénouées
Quelle est cette ombre aux inutiles fenêtres
La crainte de partir ou la prière d'un beau pardon.*

JEAN-GUY PILON

(Les Cloîtres de l'Été — en préparation)

MÉLIE ET LE BOEUF

(II)

Un conseil à l'occasion n'est pas à dédaigner, surtout qui vient de son curé. Jean-Baptiste Caron de mettre à profit celui qu'il avait reçu du sien. En l'occurrence il ne pouvait mieux faire. Donc il se déclara le partisan des veaux, ce qui eut l'heur d'amadouer la vieille. Ensuite, il amena le projet d'instruction.

— Un professionnel dans la famille, mé, mé, on ne rit pas : c'est sérieux et honorable.

Mélie Caron ne riait pas. Seulement, toute à son veau, elle se souciait assez peu de l'honneur et de la famille ; elle se demandait qui, du taureau ou du professionnel, lui conviendrait le mieux. Son cœur penchait pour l'un, sa raison pour l'autre, et l'animal la regardait, perplexe. Perplexe, elle était de même.

— Que fera-t-on de toi, pauvre petit, lui demanda-t-elle.

— Meuh, meuh, répondit le veau.

Cette réponse ne la tirait pas d'embarras. Alors elle pensa non sans justesse qu'instruit l'animal s'exprimerait plus clairement. Elle opta donc pour le professionnel, se disant qu'après tout, si d'aventure il n'aimait pas cet état, il pourrait redevenir taureau. Sans plus tarder elle s'en fut chez le curé pour lui faire part de sa décision.

— Bonne idée, mère Mélie ! Et puisqu'ainsi vous voulez qu'il soit instruit, envoyez-le donc au Séminaire de Québec : c'est là que j'ai étudié.

La vieille regarda le curé.

— Vous ne me direz pas !

Le curé dut en rabattre.

— Il ne faut rien exagérer, dit-il. Mais je pense quand même que ce petit, fin comme il est, pourra devenir un avocat, voire un docteur.

La vieille sembla déçue.

— Un docteur, on ne rit pas !

La vieille ne riait pas.

— Pouah, fit-elle seulement.

— Un avocat alors ?

Elle préférait l'avocat.

— Affaire conclue, mère Mélie ; dès la semaine prochaine on vient chercher votre petit ; un avocat il sera.

Tel que dit, une semaine après, jour pour jour, le supérieur du Séminaire de Québec envoie son représentant, grand diable d'homme, moitié bedeau, moitié député, lequel arrive à grand train dans une calèche tirée par trois chevaux. L'équipage stoppe dans la cour du presbytère. On amène aussitôt le postulant.

— Ali baba perfectusse babame, s'écrie le représentant.

Ce qui signifie qu'à simple vue, sans autre examen, il a jugé le veau apte à devenir un avocat. L'animal à ces mots remue les oreilles. Le curé l'aperçoit.

— Mé, mé, il comprend le latin !

Mélie Caron, elle, ne l'entend pas.

— Amen, fait-elle quand même, le cœur gros.

Cet amen a un effet qu'elle n'a pas prévu : le représentant se dresse et debout dans la calèche la pointe du doigt :

— Toué Mélia répétatusse.

— Amen, répète la vieille.

Alors le diable d'homme saute de voiture, s'empare du veau et l'emporte dans la grange de la Fabrique.

— Il ne vaut pas, dit le curé, le supérieur du Séminaire de Québec, n'étant que son représentant, mais vous verrez, Mère Mélie, il sait quand même manier l'instruction.

En effet, il n'est pas avec le veau entré dans la grange qu'il en sort, seul, tenant dans ses mains un long objet, lequel il remet à la vieille.

— Toué Mélia répétatusse.

— Amen, dit celle-ci.

Et le terrible pédagogue de rentrer dans la grange.

— Mais, s'écrie Mélie Caron, c'est la queue de mon petit !

— Oui, répond le curé, c'est la queue de votre petit. Gardez-la. Lui, il n'en a plus besoin.

Au même moment la porte de la grange s'ouvre et que voit-on ? Guindé, vêtu d'une longue redingote noire, marchant comme un petit homme, le veau paraître !

— Petit !

Il s'arrête, tourne lentement la tête vers la vieille. C'est une tête mal ajustée, trop haute, branlante, à physionomie rigide. Et il la regarde d'un œil vide.

— Petit ! répète la vieille.

Les oreilles ne lui bronchent même pas. La vieille ne sait que penser. Que lui a-t-on fait, à son petit, dans la grange de la Fabrique, pour qu'il revienne ainsi distant ?

On lui a coupé la queue, bien sûr ; on l'a habillé, certes ; il marche sur les pattes de derrière comme un premier ministre, tant mieux ! En somme on l'a instruit, mais fallait-il pour autant le rendre aveugle et sourd ? A ce compte l'instruction facilite les adieux.

Le veau séminariste, ayant de sa redingote tiré un mouchoir blanc, l'agita mais de loin, de loin : les doigts qui tenaient le mouchoir étaient déjà humains. Mélie Caron ne tenta rien pour le retenir. Il monta dans la calèche à côté du représentant du supérieur du Séminaire de Québec, et là, lui qui en usait pour la première fois, il se tint droit sur son séant. L'équipage s'ébranla et bientôt disparut.

— Eh bien, demanda le curé.

Eh bien, quoi ? La vieille l'ignorait ; elle ne répondit donc pas.

— Eh bien, oui, reprit le curé, il a des aptitudes, ce petit ! Il n'est pas encore au Séminaire qu'il n'a déjà plus du veau que la tête. L'instruction est son affaire. Un avocat il sera, et quel avocat !

— Quel avocat, demanda la vieille.

— Mais, répondit le curé, l'avocat Lebœuf ! Un fameux avocat, allez, soyez fière : il vous fera honneur.

La mère Mélie tenait la queue du veau dans ses mains, laquelle pendait piteusement. Fière ? Elle n'en éprouvait pas l'envie, la tête basse et la queue pour ainsi dire entre les jambes. « Je suis bien contente », dit-elle, et bien triste elle s'en alla. De la voir ainsi partir le curé resta inquiet. Le lendemain, après sa messe, sans prendre le temps de déjeuner, il s'en fut la visiter et la trouva dans son jardin, donnant le grain aux poules.

— Je craignais de vous trouver au lit, Mère Mélie.

— J'ai bien failli rester couchée, monsieur le curé. Quand je me suis éveillée, je n'avais le cœur à rien sauf à mourir : à mon âge on a bien le droit de se reposer. Puis j'ai entendu le caquet des volailles, l'aboiement du chien, le tapage animal du matin, et j'ai pensé à mes pauvres lapins qui remuent la narine sans bruit. Qui aurait pris soin de toutes ces bêtes hors moi ? Je me suis donc levée.

Le curé enleva son chapeau pour respirer. Sa machination réussie, parti le veau, remise la vieille, que pouvait-il demander de plus dans le cas ? Il était satisfait, il ressentit sa faim. Mélie Caron le fit manger, manger à regretter d'avoir eu faim. Quand il se leva de table, elle restait en appétit : « Encore une petite bouchée, monsieur le curé ? »

— Ainsi vous n'êtes pas fâchée contre moi, Mère Mélie ?

Elle était fâchée qu'il mangeât si peu. Sur le reste, elle n'avait rien contre lui, le considérant un bon chrétien.

— Mais votre veau, Mère Mélie ?

Elle ne voyait pas là sujet à fâcherie. Son veau, ne s'en était-elle pas séparé pour qu'il devînt un avocat ? C'avait été pour son bien ; qu'importait son sacrifice de pauvre femme ?

— D'ailleurs, dit Mélie Caron, j'ai l'habitude de ces séparations.

Elle pensait à ses treize enfants, tous gros et gras, farauds les garçons, fondantes les filles, qui l'avaient l'un après l'autre quittée. Où donc étaient-ils rendus ? L'un d'eux à Maniouaki, l'autre aux Stêtes, un troisième en Farouest. Quand au reste elle l'ignorait. D'ailleurs Maniouaki, Maniouaki... Elle n'avait jamais sorti de Sainte-Clothilde de Bellechasse : qu'est-ce que ça pouvait lui dire, Maniouaki ? Et les Stêtes ? Et l'Abitibi ? Et le Farouest, donc !

— J'ai perdu mes enfants, monsieur le curé ; je peux me séparer d'un veau. Il me reste d'ailleurs des poules, des lapins, un chien, un chat et des souris, de quoi vivre encore longtemps. Je ne suis pas au bout de mes provisions.

— Vous mourrez quand même un jour.

— La vermine m'en consolera.

— Mé, mé, Mère Mélie ! Et le bon Dieu ?

— Après, la vermine repue.

Le curé pense à son affaire : rien dans l'Évangile n'empêche Mélie Caron de se faire laver les os par la vermine avant de monter vers le Très-Haut. « Bon », fait-il en prenant son chapeau pour s'en aller. La vieille, encore en appétit, de lui demander s'il croit que le petit au Séminaire gardera sa tête.

— Sa tête de veau ? Bien sûr que non.

— Alors, comment le reconnaître ?

Le curé pense à son affaire et, soit qu'il ait oublié sa théologie, soit que la question n'y soit pas traitée, il ne trouve à répondre rien de très catholique. Il hésite, à l'étroit dans sa soutane.

— Mère Mélie, dit-il enfin, il existe une chose que taurrillon votre petit aurait porté en toute ingénuité, mais que dans ses fonctions d'avocat il devra dissimuler ; c'est par elle, car l'instruction ne la touche pas, racine incorruptible, que vous le reconnaîtrez.

Et jugeant sans doute qu'il s'est trop avancé, sans plus s'expliquer il s'en va, laissant la vieille, bien entendu, en appétit. Aussi s'empresse-t-elle, Jean-Baptiste Caron rentré, de demander à celui-ci des explications. Jean-Baptiste Caron, que la théologie n'étouffe pas, répond sans hésiter : « C'est

le phalu, pointu dans le cas du veau devenu taurillon. »

— Dans le cas du petit ?

— De même puisque l'instruction ne le touche pas. Il gardera sa racine tout avocat qu'il soit, facile ainsi à reconnaître.

Mélie rassurée de reprendre son train de vie et les mois de passer, les mois d'hiver, ceux du printemps et le cerisier de fleurir ; puis ce sont les mois d'été, juin, juillet, et les foins mûrs sont engrangés. En août, les gazettes annoncent la fameuse foire qui se tient à Québec au début de l'automne et que Jean-Baptiste Caron se promet depuis longtemps de voir.

— Vieille, dit-il, il faudrait bien voir l'Exposition Provinciale avant de mourir.

La vieille éclate de rire.

— Deviens-tu fou, bonhomme ?

Pour qu'elle en juge il lui tend une page de la gazette. Elle y découvre cette carte professionnelle : Maître Lebœuf, avocat.

— En tout cas, dit-elle, ta folie ne me déplaît pas.

A Québec donc ils s'amènent le cœur serré, les yeux grands. La ville, la foire, merveilles et plaisirs ont tôt fait de leur ôter le serrement. La fatigue est plus lente ; au bout de deux ou trois jours, toutefois, ils ont peine à garder les yeux ouverts et ils commencent à regretter le repos de Sainte-Clothilde.

— Seulement, dit la vieille, avant d'y retourner j'aurais quelqu'un à voir.

Jean-Baptiste Caron n'en est pas le moins du monde surpris.

— Quelqu'un à voir, demande-t-il.

— Oui, bonhomme ! Ce n'est pas parce que nous n'avons jamais eu de chicane que nous sommes pour nous laisser mourir sans avoir vu un avocat.

La vieille Mélie a raison : il faut voir un avocat. Il est ennuyeux toutefois que cet avocat soit Maître Lebœuf. Jean-Baptiste Caron ne présage rien de bon de la rencontre. Certes, il est simple de reconnaître un veau sous une toge ; il reste difficile d'en faire admettre le moyen par l'avocat. Qu'à tout événement Mélie aille seule.

— Moi, dit Jean-Baptiste Caron, j'ai soif ; je t'attendrai à l'Hôtel de la Traverse.

Mélie d'aller seule. Chez Maître Lebœuf elle arrive. « Entrez », crie celui-ci de sa belle voix grave. Elle entre et trouve dans un petit cabinet poussiéreux un jeune homme vêtu de noir, beau comme un archange, triste comme un orphelin, qui, après les civilités d'usage, s'enquiert de son nom, prénom et lieu de résidence : Mélie Caron de Sainte-Clothilde. Et le but de sa visite : à qui veut-elle intenter le procès ?

— A personne, répond la vieille.

Surpris, il la regarde ; et soulagé.

— Merci, dit-il.

A la vieille de s'étonner. Il lui explique que la profession d'avocat lui sert d'alibi.

— Qui êtes-vous donc ?

— Un poète, répond-il.

— Ah, fait-elle.

— Je m'en cache : si les hommes le savaient, ils me regarderaient comme une sorte de bête.

Mélie Caron baisse les yeux devant cette pudeur.

— Votre nom déjà, lui demande l'avocat.

— Mélie Caron.

— Je ne sais pourquoi, dit-il, ce nom me suggère l'image d'un pré et le bruit d'une rivière.

A ces mots ne doutant plus qu'il s'agisse de son petit, pauvre cher animal, la vieille Mélie tire de son sac l'objet piteux, qu'elle a conservé, et le laisse pendre à côté d'elle. Cependant l'archange, l'orphelin, le jeune homme vêtu de noir continue de sa belle voix grave, disant que si ce n'est pas le bruit d'une rivière, c'est le vent sur les herbes, dont l'ondée les blanchit au soleil.

— De dos la terre est noire et tache la main, mais que le vent passe, elle oublie son chagrin ; émue elle se renverse et montre son ventre blanc où l'herbe est douce comme duvet, où chaque brin est un tétin gorgé de lait.

Le pauvre, de penser la vieille, il aurait grand besoin de brouter !

— Entends-tu parfois, lui demande-t-elle, une voix qui t'appelle : petit ! petit !

— Oui, je l'entends.

— C'est la mienne, dit Mélie Caron.

— Je ne le savais pas, dit l'avocat. D'ailleurs, je ne puis pas répondre. Je suis pris dans une cage d'os. L'oiseau dans sa cage d'os, c'est la mort qui fait son nid. Naguère, j'espérais me libérer en écrivant, mais les poèmes que je fis alors ne rendaient pas mon cri.

Le pauvre, de penser la vieille, il aurait grand besoin de meugler !

— Es-tu marié, petit ?

Le jeune homme a un mouvement de retrait ; ses ailes d'archange frémissent ; il est profondément blessé qu'on l'ait cru capable d'une telle bassesse.

— Correct, correct, dit la vieille : je ne voulais pas t'offenser, cherchant seulement à savoir si tu étais libre.

— Je suis libre, dit-il, à la disposition de l'ineffable.

Elle lui tend le membre pileux :

— Alors reprends ta queue, petit, et suis-moi.

Elle l'entraîne à l'Hôtel de la Traverse, où Jean-Baptiste Caron les attend.

— Bonhomme, c'est le petit !

De quoi elle semble si sûre que le bonhomme gêné baisse les yeux. Ensemble ils retournent à Sainte-Clothilde. « Mé ! Mé ! s'écrie le curé, on revient à la terre ! » On y revient, pour sûr ! Même qu'on dépasse le retour prêché. En effet, Maître Lebœuf ayant brouté ne tarda pas à reprendre son poil. Cependant sa toge tombait en lambeaux. Bientôt il ne lui resta rien de la belle instruction qu'il avait reçue au Séminaire de Québec. Un jour enfin il put rendre le cri du poète, un mugissement à rendre folles toutes les vaches du comté. Fidèle à sa racine il avait retrouvé son destin. Dès lors sous les yeux émerveillés de la vieille Mélie il mena une existence appropriée à sa nature et il laissa dans Bellechasse, où il avait été surnommé l'Erudit, le souvenir d'un fameux taureau.

JACQUES FERRON

JACQUES LAVIGNE ET L'INQUIÉTUDE HUMAINE¹

Jacques Lavigne se classe dans la lignée des philosophes apologistes français, de ceux qu'on appelait, au siècle dernier, — peut-être non sans mépris, — les philosophes spiritualistes. C'est dire qu'il a pour ascendants directs : Pascal, Ollé-Laprune et tout particulièrement Blondel ; tous penseurs et écrivains remarquables à la suite desquels, il nous plaît de le reconnaître, notre compatriote fait bonne figure.

Avant d'être une science réservée aux spécialistes, l'Apologétique, — il n'est pas permis de l'oublier, — est un corollaire de la foi, une conséquence inévitable de la position intellectuelle et morale du croyant. Avant d'être croyant, — et alors même qu'il l'est, — tout homme en effet est et demeure un être doué de raison, et qui a pour premier devoir de conscience, en toute son activité humaine, de rester fidèle à sa raison. D'où la nécessité où il se trouve, sous peine de trahir la cause à laquelle il se prétend lié, de se rendre à lui-même et de rendre à qui veut l'entendre raison de sa foi.

Je cède ici la parole au fin Bourdaloue : « Un homme du monde qui fait profession de christianisme, et à qui l'on demande compte de sa foi, dit : Je ne raisonne point, mais je veux croire. Ce langage bien entendu peut être bon ; mais dans un sens assez ordinaire, il marque peu de foi, et même une secrète disposition à l'incrédulité ; car qu'est-ce à dire : Je ne raisonne point ? Si ce prétendu chrétien savait bien là-dessus démêler les véritables sentiments de son cœur, ou s'il les voulait nettement déclarer, il reconnaîtrait que souvent cela signifie : Je ne raisonne point, parce que si je raisonnais, je ne croirais rien ; je ne raisonne point, parce que si je raisonnais, ma raison ne trouverait rien qui la déterminât à croire ; je ne raisonne point, parce que si je

1. Aubier, éditions Montaigne, 15 Quai Conti, Paris, 1953.

raisonnais, ma raison même m'opposerait des difficultés qui me détourneraient absolument de croire. Or penser de la sorte et être ainsi disposé, c'est manquer de foi : car la foi, je dis la foi chrétienne, n'est point un pur acquiescement, mais une soumission raisonnable ; et si cette soumission, si cet acquiescement n'était pas raisonnable, ce ne serait plus une vertu. Mais comment sera-ce un acquiescement, une soumission raisonnable, si la raison n'y a point part ? »². S. Thomas d'Aquin, avec sa concision ordinaire, disait déjà : « Le croyant ne croirait pas, s'il ne voyait qu'il se doit de croire ce qu'il croit³. »

Mais comment établir qu'il est raisonnable de croire ? Des milliers de croyants se sont consacrés à cette tâche, tant juifs que chrétiens, tant hérétiques qu'orthodoxes, et c'est justement de leurs efforts conjugués, à travers les siècles, qu'est née la science Apologétique. Science toute passionnée, toute tragique donc, en un sens, puisqu'elle entend lier la destinée spirituelle des individus aussi bien que de l'humanité entière. Science admirable aussi, qui embrasse dans son ampleur presque toute l'étendue des sciences humaines, tant sacrées que profanes. Mais, avouons-le également, science jamais achevée et, qui plus est, science vouée à un demi-échec permanent, parce qu'elle est incapable en réalité, sinon d'atteindre son objet propre, du moins d'apaiser totalement les exigences de l'âme en mal de croire.

Si l'Apologétique, en effet, menée dans des conditions idéales, rend parfaitement raison de la foi, elle n'a pourtant pas le pouvoir de rendre cette foi au cœur de celui qui l'a perdue, ni de la donner à celui qui ne l'eut jamais. La foi est don gratuit de Dieu, qui la donne à qui lui plaît, et la refuse à qui lui déplaît. D'où il résulte qu'après avoir détruit les obstacles que la raison pouvait opposer à la croyance, après avoir même établi les convenances et nécessités de l'acte de foi, l'Apologétique incapable de pousser plus loin se dérobe, pour ainsi dire au dernier moment, et laisse au croyant né ou à naître toute la responsabilité et tout le risque de son aventure spirituelle. Elle ne peut écarter

2. BOURDALOUE, *Pensées sur divers sujets de Religion et de Morale*.

3. S. THOMAS D'AQUIN, *Somme Théol.*, IIaIIæ, q. 1, art. 3, ad 2.

le voile derrière lequel se cache une vérité qui ne se livre qu'à celui qui a d'abord eu le courage de jouer pour elle le tout pour le tout. Elle ne peut se substituer à cet appel intérieur, à cette attirance surnaturelle et mystérieuse de la sagesse et de l'amour divins, sans laquelle l'âme ne peut accéder à la foi, et sans laquelle les plus forts raisonnements restent sans influence.

Cela posé, on comprend mieux, je suppose, que le combat engagé par l'apologète n'ait jamais de fin. Au moment de tenter le bond prodigieux dans le champ du mystère, le saut dans l'inconnu de la Révélation et du surnaturel, le plus audacieux des hommes entend supputer une dernière fois, — une toujours dernière fois ! — ses chances de succès. Il recule, il avance, il sonde du pied son tremplin, il reprend et refait pour son compte les arguments anciens et modernes, il les éprouve méthodiquement, il cherche à les approfondir, il tente d'en produire de plus convaincants, de mieux adaptés, espérant combler ainsi l'impénétrable distance qui le sépare encore du but à atteindre, et ne réussissant, au terme, qu'à mieux entrevoir la faiblesse de ses moyens.

Ajoutons, — ce qui ne diminue pas la difficulté, — que le travail de l'apologète doit s'exercer en même temps sur un double terrain. Il lui faut, en effet, toucher le cœur autant qu'illuminer l'esprit. L'acte de foi, adhésion de l'intelligence à des vérités invisibles, n'est possible que sous une ferme contrainte de la volonté. Si je crois, en réalité, ce n'est pas uniquement parce que j'ai une preuve solide de l'origine divine de la Révélation, c'est surtout parce que je comprends que sans la foi je ne puis arriver au parfait bonheur, à ce bonheur que je veux de toutes mes forces et pour lequel je m'imposerai cette dure ascèse de croire. Si vraie qu'elle soit, aussi longtemps que je vis sur terre, la Révélation ne m'apparaît, en effet, que comme une chose vraie, parmi d'autres choses vraies : un bien désirable, parmi d'autres biens plus familiers, plus accessibles et plus aisément désirables encore : d'où il suit que je reste libre de l'accepter ou de ne pas l'accepter, de poursuivre ce bien, ou de le négliger. On ne me fera donc croire que si l'on attise assez en moi ce désir des vérités révélées, si on me fait assez voir quel lien existe

entre l'adhésion à ces vérités et l'accès au bonheur, pour que toutes autres attirances cèdent devant celle-là et que je sente par là même entraîné à acquiescer au message d'En-haut.

Or, qu'on veuille bien le noter, — car nous approchons maintenant de très près Jacques Lavigne, et l'*Inquiétude Humaine*, — c'est justement en marge de cette distinction précise entre ces exigences de l'esprit, et ces exigences du cœur, que s'est opérée, à l'intérieur de l'Apologétique traditionnelle, une espèce de scission à la fois historique et théorique entre ce qu'on a appelé : l'apologétique objective et l'apologétique subjective. La première, apologétique *objective*, se donnant principalement pour tâche d'établir le bien-fondé et l'origine divine de la Révélation chrétienne ; la seconde, apologétique *subjective*, se donnant pour tâche, non pas tellement d'établir que la Révélation est vraie, mais plutôt qu'elle est à ce point désirable, qu'il faut « souhaiter qu'elle soit vraie »⁴.

Ce dernier trait est de Pascal, et j'ai signalé au début que Jacques Lavigne est de l'école de Pascal. Il n'y a donc pas raison de s'étonner si, au lieu de reprendre les arguments traditionnels par lesquels on établissait, dans nos meilleurs manuels, que la Révélation chrétienne est vraiment d'origine divine : arguments du miracle, de la prophétie etc., Lavigne se contente de démontrer que *la Révélation est désirable, parce que seule elle peut apaiser l'inquiétude humaine*. À cela se ramène sa tâche, et de là il suit que sa méthode, son style, sa manière sont de ceux qui doivent le mieux répondre aux exigences du cœur⁵.

Rien ne le fera mieux voir que ce court passage, qui est un court résumé de toute l'œuvre : « L'homme ne peut vivre sans briser ses limites continuellement. Pour cela, il lui faut posséder une force supérieure à lui qui lui permette de surmonter son indigence. L'homme devient libre en se soumettant à un idéal qui le transcende. C'est ainsi que Dieu n'est pas seulement au terme de sa vie, mais au centre de son développement. C'est parce que l'homme cherche Dieu qu'il transforme le monde. Lorsqu'il fait la science, l'art, la politique, il espère trouver

4. B. PASCAL, *Pensées*, sect. 3, n. 187 (éd. Brunschvicg).

5. J. LAVIGNE, *L'Inquiétude Humaine*, p. 12.

la paix au terme de ses efforts. Ce qu'il recueille, alors, c'est une intelligence plus exigeante, un cœur plus généreux que seul l'absolu pourra combler... Ce que l'homme a construit et découvert, il le doit à la présence implicite de Dieu en lui. Mais il ne pourra achever ce monde qu'il a fait et se sauver par lui, s'il n'aime son Dieu plus qu'il ne s'aime lui-même. Toute l'histoire de l'homme conduit à cette option. En elle notre vie prend son sens, elle devient une perte ou un salut »⁶.

Le processus entier de la démonstration se ramène donc à ceci : toute activité humaine s'achève en inquiétude ; cette inquiétude ne peut trouver d'apaisement qu'en Dieu, et donc dans le consentement à la foi.

L'antécédent, manifestement, nous situe, par la volonté de l'auteur, dans un contexte blondélien. Il n'y a qu'à relever ces quelques citations pour s'en rendre compte : « À l'origine de notre action, il y a en nous plus que nous »⁷ ; « tout est présenté à son heure à travers une évolution dont chaque phase est nécessaire à l'apparition de la suivante »⁸ ; « toutes les activités de l'homme sont issues d'une inquiétude primitive, dont il transforme la qualité en agissant, dont il précise les requêtes en essayant de la satisfaire »⁹ ; « la vie précède la pensée pour l'appeler, car on ne peut survivre sans penser »¹⁰. En thomisme, on raisonnerait comme suit : l'objet de l'intelligence humaine étant infini, aucune activité portant sur des objets finis ne saurait la satisfaire. Mais ici, le processus est inversé. On part des exigences du sujet, non des conditions de l'objet. Le sujet étant inquiet, il faut trouver, pour l'apaiser, un objet infini. On préfère, à l'évidence, la dynamique idéaliste, hégélienne, à la statique aristotélicienne. Au lieu d'étudier, de manière objective, les rapports qui existent entre la nature humaine et les objets possibles de sa béatitude, on nous introduit à l'intérieur du sujet humain, dans sa marche concrète vers le bonheur, et on nous

6. ID., *ibid.*, p. 51.

7. ID., *ibid.*, p. 202.

8. ID., *ibid.*, p. 86.

9. ID., *ibid.*, p. 121.

10. ID., *ibid.*, p. 99.

fait sentir comment, balance entre des satisfactions passagères et une inquiétude constante (thèse-antithèse) il est poussé presque mécaniquement vers un au-delà (synthèse) qui lui apportera l'apaisement total.

Cette méthode de démonstration n'implique pas nécessairement une adhésion aux postulats fondamentaux de l'idéalisme. Le processus dialectique a l'avantage de nous garder ici en contact immédiat avec les réalités qui nous touchent de plus près : celles de notre expérience intime. Il nous force, en quelque manière, à retrouver les assises concrètes des grandes thèses traditionnelles qui, par suite de leurs formulations abstraites, risquent trop souvent de passer pour arbitraires et aprioristes. Aussi bien, le plus difficile pour nous n'est pas de reconnaître la validité de cette méthode, mais celle du lien précis que notre auteur entend jeter entre l'antécédent, établi par cette méthode, et son conséquent : lien dont dépend le sort de toute cette construction apolo-gétique.

Dans un contexte purement idéaliste, disons-le tout de suite, ce lien serait inexistant, ou sans valeur. Pas plus en Apologétique qu'en Critique, on ne saurait passer valablement de la considération des exigences du sujet à la démonstration de la réalité de l'objet susceptible de les combler. L'existence d'une Révélation positive ne se déduit pas de la considération des exigences ou déficiences de l'action humaine ; pas plus que l'existence d'un réel extra-mental ne se déduit de l'analyse du contenu de la pensée. Au service d'une philosophie idéaliste, la méthode d'immanence aboutit aux antipodes de l'Apologétique chrétienne : elle transforme les dogmes en symboles, et ne pose Dieu que comme un idéal subjectif et le couronnement logique d'un édifice conceptuel.

Nous supposons donc, comme il nous semble juste, que J. Lavigne est un philosophe réaliste. Partant de cette supposition, nous nous demandons quel lien il entend jeter entre la réalité partout constatée de l'inquiétude humaine, et l'apaisement que peut y apporter la Révélation. Cette inquiétude humaine est-elle ou n'est-elle pas le signe d'une véritable aspiration vers la surnature ? Peut-on valablement s'appuyer sur elle pour établir qu'il ne saurait y avoir de bonheur suprême et par-

fait pour l'homme sans la foi chrétienne ici-bas, et la vision béatifique dans l'au-delà ?

Nous refusons, répond en somme J. Lavigne, de considérer le problème dans l'abstrait ; il nous suffit de savoir que, dans notre monde de péché et de rédemption, il n'y a pas lieu de parler d'une finalité propre de la nature, et de se demander s'il y a dans la nature pure une aspiration vers la surnature : la grâce, de fait, travaille tout homme et, partant, toute nature humaine aspire vers la surnature, vers la grâce, et ne saurait trouver de paix qu'en y accédant... Cette réponse, que nous prêtons à l'auteur, mais qui nous paraît ressortir d'une analyse minutieuse du dernier chapitre de *L'Inquiétude Humaine*, est sûrement orthodoxe, du moins en ce qu'elle affirme, bien que timide et peu compromettante. Elle implique malheureusement aussi certaines négations qui nous semblent au plus haut point regrettables, et ne s'imposent aucunement.

Une citation, littérale celle-là, nous permettra d'explicitier notre pensée : « La philosophie pure, c'est-à-dire une sagesse pleinement achevée dans son ordre, ne peut exister que dans l'imagination. S'il n'y a pas de pure nature, il n'y a pas davantage de pure philosophie. Si la première n'est qu'une hypothèse passée, quelque chose qui aurait pu être, mais ne sera jamais, la seconde n'est même pas un souvenir, tout au plus une rêverie »¹¹. Nous croyons comprendre assez ce que l'auteur veut dire, mais ne pouvons nous retenir de corriger la formulation de sa pensée. Qu'il n'y ait plus de nature pure, — il n'y en eut d'ailleurs jamais, — ni de purs philosophes, — il n'y en eut jamais non plus, — cela est exact. Mais il ne faut pas tirer de là qu'il n'y a plus de natures, et qu'il ne soit plus possible d'étudier ces natures dans une saine philosophie, car la conclusion dépasserait de beaucoup les prémisses.

Que, depuis la chute originelle, tous les hommes, philosophes compris, soient soumis aux influences de la grâce, on le concédera volontiers. Mais il ne faut pas oublier que, même en régime de grâce, il

11. ID., *ibid.*, p. 212.

continue d'exister des natures, natures qui gardent leur finalité propre, leurs limites propres, leurs aspirations propres, différentes de celles de la grâce. Et, en conséquence, une intelligence, douée de la capacité d'abstraire, garde le droit de considérer ces natures indépendamment de la grâce qui les travaille, et cela sans s'écarter de la vérité. Abstraire n'est pas mentir ; et le philosophe qui distingue clairement, dans les réalités existantes, ce qui est en elles propriété de nature, et ce qui est en elles perfectionnement dû à la grâce, ne fait pas œuvre d'imagination, et ne cherche pas à apprivoiser des chimères : il faut, au contraire, fonction de sage, distinguant pour éviter de confondre, et divisant pour mieux répartir.

J. Lavigne a donc grandement tort, à notre avis, de préférer ici Blondel à S. Thomas d'Aquin, car il prive sa démonstration d'un appui qui ferait en même temps sa plus grande force. Beaucoup plus audacieux, en effet, saint Thomas voit, pour sa part, non seulement dans la nature concrète, mais jusque dans la nature objectivement considéré de l'homme, créature intellectuelle, une ouverture, voire une aspiration profonde vers la surnature. Et sa démonstration, sur ce point, est la plus rigoureuse dont se soit jamais prévalu aucune apologétique subjective.

Il découvre, en effet, en toute nature intellectuelle, quelle qu'elle soit, un désir inné de la vision béatifique, et donc de la parfaite vie de grâce. Et ce désir, il le trouve non seulement dans l'homme vivant en régime de grâce, — comme semble l'insinuer J. Lavigne, — mais aussi bien dans les âmes enfermées aux Limbes (et qui, dans la conception que saint Thomas se fait de leur état, ne sont sûrement pas soumises à l'influence de la grâce). Quant à la qualité, ou portée de ce désir, reconnaissons qu'il n'est aucunement exigence du surnaturel — sans quoi la grâce ne serait plus la grâce ! Reconnaissons que ce désir n'est même pas si urgent, si pressant, que toute béatitude soit impossible à ces natures intellectuelles qui n'auraient pu le satisfaire : le fait qu'on nous assure que les âmes enfermées aux Limbes sont heureuses, le prouve assez. Un bonheur, en effet, peut être suffisant, sans être suprême ; satisfaisant, sans être exhaustif : ainsi les anges, au ciel, qui voient Dieu

face à face, ne connaissent pourtant pas tous les secrets divins, objets de leur désir naturel de connaître ; et pourtant cette insatisfaction accidentelle ne ruine pas leur bonheur.

Que nous importe, alors, l'existence en nous d'un tel désir ? Que prouve-t-il ? Où nous conduit-il ? Il prouve ce que nous voulons savoir, et nous conduit exactement où nous voulons aller. Il prouve, en premier lieu, que la vision de Dieu est possible à l'homme : car un sage Créateur ne peut avoir mis dans notre nature le désir d'une fin à laquelle il lui serait radicalement impossible de parvenir. Il prouve, en second lieu, que cette vision de Dieu, qui est l'objet d'un désir conscient ou inconscient de la part de toute nature intellectuelle, est vraiment la seule fin qui pourrait combler parfaitement les aspirations de cette nature, la béatitude la plus haute à laquelle elle puisse prétendre.

Pour saisir la force de cette démonstration, il faudrait relire chapitre par chapitre la première partie du troisième livre de la *Summa Contra Gentiles*. On y verrait comment saint Thomas fait lui-même, avant J. Lavigne, le procès de l'art, de la science, de la philosophie et, découvrant aussi, au terme de chacune de ces activités humaines un ferment d'insatisfaction et d'inquiétude, nous contraint de chercher plus haut un objet vraiment digne de nous, jusqu'à ce qu'il nous ait conduit au seuil de la vision béatifique. Écoutons, seulement, ce frémissement d'éloquence qui le saisit, au moment de conclure son enquête : « Il apparaît maintenant assez, dit-il, qu'il n'y a de parfait bonheur pour nous que dans l'exercice de notre intelligence : car aucun désir ne nous porte aussi loin que le désir que nous avons de posséder la vérité. Tous nos autres désirs, en effet : désirs de plaisirs ou de quoi que ce soit d'autre, peuvent trouver ici-bas leur satisfaction en d'autres objets ; mais ce désir de connaître la vérité n'a point d'apaisement qu'il ne nous ait conduit au faite et au sommet de tout : jusqu'au Créateur lui-même... Qu'ils rougissent donc ceux qui essaient de rabaisser à la terre ce bonheur de l'homme que Dieu a situé si haut ! »¹².

Voilà, je le répète, la plus convaincante des apologétiques subjek-

12. S. THOMAS D'AQUIN, *Summa Cont. Gent.*, lib. III, c. 50.

tives, et je comprends mal que J. Lavigne ne se soit pas réclamé d'elle. Son travail n'y aurait rien perdu : au contraire, servi par sa méthode concrète, et sa profonde érudition, il aurait pu donner à sa thèse ce complément de force, voire ce perfectionnement indispensable. Car, rappelons-le, il ne suffit pas de faire voir qu'il y a une inquiétude humaine, il faut aussi établir que cette inquiétude ne trouve son apaisement qu'en Dieu : dans le Dieu de la vision béatifique, qui est aussi celui de la grâce et de la foi chrétienne. Sans quoi, la méthode d'immanence peut facilement se tourner contre celui qui l'utilise en faveur de la religion chrétienne. Ainsi, on prétendra que le christianisme, et son idéal dogmatique et moral, n'est qu'un moment de l'évolution humaine, un stade dépassé ou à dépasser. Ou encore, comme je l'ai signalé précédemment, on affirmera que le Dieu dont on parle ici n'est que la somme projetée de nos aspirations intimes, la chimère créée de toute pièce par la conscience que nous avons de nos manques et de nos insuffisances. Or, comment se tirer de ces impasses, sans une claire notion, non seulement de la nature et de l'étendue de notre inquiétude humaine, mais aussi du terme et de l'objet qui peut seul et de façon parfaite et définitive combler nos déficiences et apaiser cette inquiétude ?

Quoiqu'il en soit, pourtant, de ces remarques, je ne puis, en terminant, que témoigner mon admiration la plus sincère à J. Lavigne pour son magnifique travail, qui est l'œuvre d'un penseur chrétien digne de toute notre attention et de tout notre respect. Une œuvre qui mérite d'être discutée, parce qu'elle est de celles qui méritent de rester.

HYACINTHE-MARIE ROBILLARD, O.P.

Avez-vous renouvelé votre abonnement à *Amérique Française* ?

UNE ÉPOQUE HÉROÏQUE :

1689 - 1690

par

ROBERT DE ROQUEBRUNE

Tous les gouverneurs du Canada furent des militaires (ou des marins comme La Barre, La Galissonnière et La Jonquière). Mais le plus grand de ces soldats gouverneurs a été certainement Louis de Buade de Pallau, comte de Frontenac.

Militaire, il l'était depuis l'âge de quinze ans. Il avait servi en Hollande, en Italie, en Espagne dans toutes les guerres de la France. Il avait assisté au siège de Hesdin à dix-neuf ans, aux sièges d'Arras, d'Aire, de Colioure, de Perpignan. Et, ayant vu tant de sièges dans sa vie, il n'est pas étonnant qu'il ait su comment défendre Québec contre l'amiral Phipps en 1690. Colonel du régiment de Normandie à vingt-trois ans, pendant la campagne d'Italie, il avait été blessé au siège d'Orbitello. Il était maréchal de camp, c'est-à-dire brigadier-général à vingt-six ans. Et le maréchal de Turenne le choisit pour commander les troupes françaises à Candie. L'homme que

Louis XIV, en 1689, envoyait pour la seconde fois comme gouverneur de la Nouvelle-France était un soldat plein d'expérience.

Et ce soldat, à peine nommé gouverneur à la place du marquis de Denonville, avait résolu de prendre l'offensive pour sauver la colonie. Cette offensive, il voulait la diriger contre les colonies anglaises. Car, disait-il, la vraie stratégie pour détruire les Iroquois, c'est de détruire d'abord les Anglais.

Le chevalier de Callières, gouverneur de Montréal, était alors en voyage en France. Frontenac le fit venir à Versailles, eut de longues conférences avec lui. Callières était aussi un bon soldat, il aimait la colonie, voulait la défendre et avait appris comment le faire. Et lui aussi voulait attaquer. Il avait rédigé des Mémoires pour le ministre de la Marine, proposé une attaque de Manhatte, c'est-à-dire de New-York.

Tous deux eurent des entrevues avec le marquis de Seignelay. Le jeune ministre de la Marine et des Colonies, fils du grand Colbert, s'était enthousiasmé pour le Canada. Frontenac l'avait convaincu que l'on pouvait rendre française en quelques années toute l'Amérique du Nord.

Et l'audacieux génie de Frontenac avait formé un plan extraordinaire pour s'emparer d'abord de la Nouvelle-Angleterre. Secondé par Callières, soutenu par le marquis de Denonville, il avait établi un plan d'attaque foudroyante et le marquis de Seignelay avait consenti à le présenter au roi. Le jeune ministre avait réussi à le faire accepter. New-York serait attaqué par mer. M. de La Caffinière commanderait les navires de guerre que Seignelay allait envoyer. Au même moment, les Canadiens, commandés par Callières, attaqueraient par terre. « Il n'y a pas d'autre moyen de vaincre les Iroquois que de prendre New-York », disait Callières, ce qui ne signifiait pas que les habitants de New-York fussent des Iroquois mais qu'ils soutenaient sans cesse ces sauvages et les lançaient contre le Canada.

L'historien Garneau a dit bizarrement que, dans ce projet « on reconnaît le génie de Louvois ». Mais Louvois n'eut rien à y voir et c'est à Seignelay que tous les Mémoires de Frontenac,

Callières et Denonville sont adressés. D'ailleurs, Louvois ne s'occupait pas des colonies qui relevaient du ministre de la Marine. Seignelay avait si bien persuadé Louis XIV de la réussite du projet sur New-York que le roi avait fait rédiger un *Mémoire pour servir d'instruction à M. le comte de Frontenac*, où tout était prévu pour après la victoire. Dans ce document, le roi très chrétien ordonnait que toute la population protestante fût « mise hors la colonie par mer et par terre », et il parle des Anglais et des Hollandais « de la Nouvelle York » en les traitant d'étrangers. Dans un New-York devenu français par conquête, la population serait en effet devenue « étrangère ». Singulière logique de l'esprit simplificateur de Sa Majesté.

Frontenac était d'ailleurs un homme pratique en même temps que très agressif et son projet poursuivait un double but. En s'emparant de la Nouvelle-Angleterre et de New-York, il voulait enlever aux Iroquois le commerce avec les Anglais, les forcer à conclure une paix qui détruirait à la fois la puissance guerrière et commerciale anglaise en Amérique.

Mais un grand malheur survint et qui changea tout. Seignelay mourut subitement.

Avec le jeune Colbert bien des

projets et bien des espoirs disparaissaient. Il fut remplacé au ministère des colonies par le médiocre Pontchartrain et il y avait peu de chances pour que cet homme froid et dénué d'imagination soutînt le grand projet de Frontenac. En effet, brusquement, Louis XIV changea d'avis, se désintéressa du Canada. La prise de New-York ne lui sembla plus d'aucune importance. Et il écrivit à Frontenac parti pour l'Amérique, que « des affaires considérables ne lui permettaient pas d'envoyer au Canada de nouvelles troupes ni de penser à l'entreprise qui avait été proposée sur la Nouvelle York ». Les affaires considérables dont parlait le roi étaient sa guerre contre Guillaume d'Orange et c'était aussi sa tentative de restauration de Jacques Stuart sur le trône d'Angleterre.

Si Louis XIV avait mis à exécution le projet de Frontenac et Callières, New-York eut-il été pris ? Le comte de Pontchartrain semble en avoir douté, jugeant le plan trop audacieux, une folie. Mais à la guerre, il y a des folies géniales, de sages audaces. Et l'entreprise contre New-York pouvait réussir. Une flotte française attaquant en même temps que les Canadiens, la ville prise entre deux feux se fût rendue. Du moins Callières en était convaincu et il connaissait exactement par des espions la faiblesse

de New-York. Car des Canadiens y allaient sans cesse pour leur trafic de fourrures et ces coureurs des bois, surtout Villebon, Perrot, Péré et La Motte avaient apporté des renseignements précis sur New-York, sur Boston. Ces quatre garçons étaient parmi les plus aventureux traitants. Il est difficile d'identifier La Motte entre les nombreux La Motte de ce temps, mais il s'agit ici de Nicolas Perrot, de Jean Péré, et de Joseph Robineau de Villebon, fils du baron de Portneuf. Par eux, le chevalier de Callières savait exactement quels étaient les moyens de défense de New-York et qu'ils étaient très faibles.

Frontenac savait donc ce qu'il faisait lorsqu'il proposait au roi de s'emparer de la ville. Il était assuré du succès. Louis XIV a peut-être joué à ce moment-là l'avenir de l'empire français d'Amérique.

La soudaine volte-face du roi désappointa grandement Frontenac mais ne le découragea nullement. Car, tout en lui refusant du secours, le souverain ne lui défendait pas d'attaquer la Nouvelle-Angleterre. Et le gouverneur avait décidé qu'il l'attaquerait avec les seules forces de la colonie, c'est-à-dire avec les Canadiens.

LES CANADIENS À L'ÉPOQUE DE FRONTENAC

C'est qu'il connaissait bien les Canadiens car il avait gouverné la colonie pendant dix années déjà, de 1672 à 1682. Il savait que l'on pouvait compter sur leur courage, leur caractère et leur endurance. Car, les Canadiens, c'étaient avant tout des soldats.

Une certaine littérature a beaucoup contribué à faire croire que nous descendons de bons laboureurs et de vertueux bûcherons. La vérité est que les anciens Canadiens avaient horreur de la vie calme des paysans, refusèrent longtemps de s'y astreindre. Il fallut sans cesse des édits, des arrêts et des ordonnances de Colbert, des gouverneurs pour les empêcher de courir les bois. Dans un Mémoire au ministre, l'intendant Champigny disait en 1691 qu'il était bien « fâcheux que la jeunesse canadienne qui est vigoureuse, n'aime que les voyages dans les bois et ne cultive pas la terre ». Et le même intendant se plaignait que les Canadiens ne se faisaient donner des concessions que pour le trafic avec les Indiens. Quand ils ne se battaient pas, ils aimaient mieux chasser et aller « en traite » que de travailler dans les fermes. L'ancêtre canadien dévoué colon est une invention sentimentale. La réalité historique est que nos

pères furent surtout des soldats et des aventuriers.

L'origine même des Canadiens leur valait de posséder des qualités combattives et des vertus militaires. Ils étaient tous fils ou petits-fils de soldats, leur père ou leur grand-père venaient des régiments français licenciés dans la colonie. Ils sortaient du régiment de Carignan ou des troupes de Marine. Tous les gouverneurs de la colonie ont parlé avec éloges des qualités militaires des Canadiens. Ils les préféraient aux troupes françaises à cause de leur expérience de la guerre « à la canadienne ». Le marquis de Denonville déclarait au ministre dans une lettre : « Monseigneur doit être informé que dans nos entreprises, nous ne saurions nous passer des habitants quand même Mgr nous enverrait tout ce que je désirerais de troupes de France ». Et Frontenac disait qu'il fallait « nommer officiers de jeunes Canadiens qui, selon mon sentiment, sont bien plus propres pour la guerre que l'on fait ici que ceux qui viendraient de France ».

Car les « habitants » étaient des soldats autant que des fermiers et même beaucoup plus. En 1689, presque tous les officiers et les hommes des compagnies d'Andrézy, de Galiffet et de La Groye se fixèrent dans la colonie. L'intendant Champigny en leur distribuant des terres leur

donnait une année de solde et un habit. Le ministre Seignelay admirait et approuvait ce peuplement militaire. Il écrivit en 1688 au marquis de Denonville que c'étaient les meilleurs soldats qui se faisaient habitants. Le gouverneur Denonville avait d'ailleurs proposé au roi en 1685 d'envoyer en France chaque année de jeunes Canadiens pour servir et afin qu'ils apprissent « la guerre dans les règles ». Le roi avait consenti et cela fut continué sous Frontenac, Callières et Vaudreuil. Ces Canadiens servaient surtout dans les troupes de Marine (lesquelles étaient composées de soldats et nullement de marins) mais certains furent incorporés aux Gardes du Corps et aux Mousquetaires. Robineau de Bécancourt et Robineau de Villebon servirent dans les Dragons, Gaultier de La Vérendrye fut tué alors qu'il était capitaine au Régiment de Bretagne et Gaultier de Boumois son frère fut blessé à la bataille de Malplaquet. Le Moyne de Longueuil fut aide de camp du maréchal d'Humières. Morel de La Durantaye alla servir en France sans que l'on ait pu savoir dans quelle formation militaire. L'historien franciscain, le Père Archange Godbout, nous apprend que Testard de Montigny fut officier aux Dragons du Roi. Tous ces Canadiens revenaient dans la colonie après quelques années de séjour en France, sauf

un Vaudreuil et un Ailleboust qui y restèrent. Et ceux qui revenaient ainsi de France avaient naturellement beaucoup de prestige parmi leurs compatriotes.

L'esprit de la colonie était en effet tout militaire. Les prêtres eux-mêmes avaient souvent été des soldats, comme le supérieur des Sulpiciens, Dollier de Casson, ancien officier du maréchal de Turenne, comme l'abbé Petit, ancien officier de Carignan. L'abbé Le Loutre fit la guerre en Acadie comme un terrible soldat qu'il était. En 1690, le curé de la Rivière Ouelle, à la tête de ses paroissiens, fit le coup de feu contre les troupes de l'amiral Phipps et empêcha leur débarquement. En 1759, l'abbé Robineau de Portneuf combattit également avec ses paroissiens et fut tué par les Anglais en défendant le village de Saint-Joachim dans l'île d'Orléans.

Les Canadiens étaient soldats dès leur enfance. Il n'est pas rare de voir leurs états de services militaires commencer à douze ans comme Hertel, à treize ans comme Dagneau d'Ouville. En 1691, l'intendant Champigny fut obligé de réclamer une Ordonnance du Roi pour empêcher les jeunes gens de moins de seize ans de s'engager. L'esprit militaire de la colonie était si général que les femmes elles-mêmes se conduirent souvent en bons soldats comme Madeleine de Ver-

chères, Catherine Thierry et Madame de Drucour. Des familles canadiennes n'étaient composées que de soldats comme les Le Moyne, les Hertel, les Marin, les Ailleboust, les Le Gardeur et tant d'autres plus obscures. Leurs actions sont plus ou moins oubliées mais ces noms représentent le Canada militaire de jadis, un étonnant passé d'héroïsme.

Les incessantes attaques des Sauvages, la lutte constante avec les Anglais avaient depuis longtemps appris aux Canadiens que, pour eux, la paix n'existait pas. Même lorsqu'ils travaillaient aux champs il ne leur était pas permis d'oublier qu'ils étaient avant tout des soldats. Leurs champs de blé furent bien fréquemment des champs de bataille. Les Canadiens, disait Frontenac, font leurs semences à la pointe de l'épée et leurs récoltes au bout du fusil. Et un officier français qui servit à Louisbourg sous le comte de Raymond d'Oyes, a écrit avec admiration : « Au Canada, tout le monde est militaire ».

Ce mot du capitaine Le Courtois de Surlaville exprime la vérité sur les Canadiens à toutes les époques mais il ne fut jamais plus vrai qu'au temps du comte de Frontenac.

LES COUREURS DE BOIS

Dans les heures difficiles, les gouverneurs du Canada avaient

toujours sous la main une troupe d'hommes extraordinairement combattifs, énergiques et prêts à tout. D'un courage indomptable, ils ne demandaient qu'à servir leur pays. Ils le servirent souvent malgré les défenses et les ordonnances des autorités de la colonie. Ces hommes s'appelaient les coureurs de bois.

Ils étaient considérés par les officiels du pays comme de mauvais garçons. La correspondance des gouverneurs, intendants et évêques avec les ministres et avec le roi est remplie de plaintes contre eux. On les accusait de bien des méfaits mais surtout de corrompre les Indiens et de séduire les Indiennes. C'est qu'ils vendaient de l'eau-de-vie aux Sauvages et faisaient l'amour avec les Sauvageuses. Mais ils rapportaient dans leurs « habitations » de si belles peaux de renards argentés et de castor noir qu'il fallait bien admettre que le métier était lucratif. Aussi plaisait-il aux jeunes gens. Plutôt que de suer à couper des arbres et à semer des légumes sur les terres concessionnées, ils allaient dans les « pays d'en haut » d'où ils rapportaient des fourrures pleins leurs canoës.

Certains coureurs de bois firent des fortunes, notamment Aumont de Saint-Lusson qui, en 1672, embarqua à Québec pour la France une cargaison de fourrures valant plus de cinquante

mille livres, somme énorme à l'époque. Le gouverneur Denonville se plaignait au roi du luxe et de l'orgueil des coureurs de bois qui « sont comme des nobles, portant l'épée et des dentelles. Eux et leurs familles sont tous des Messieurs et des Demoiselles et il ne faut pas leur parler de labourer la terre », disait-il.

Il y avait tant de coureurs de bois que le gouverneur fut obligé d'édicter des peines sévères pour empêcher les habitants d'abandonner la culture des terres. Même le valeureux François de Hertel fut mis à l'amende comme coureur de bois insoumis. Mais ces garçons n'étaient pas d'humeur à craindre les foudres gouvernementales, royales ou épiscopales. Les jeunes Canadiens se moquaient des amendes et des objurgations. En vain les autorités civiles et religieuses gémissaient-elles en multipliant les Ordonnances, les Edits et les Mandements. Les Ordonnances, toujours violées comme Cunégonde, n'empêchaient rien. Les Canadiens envoyaient promener à la fois Mgr le gouverneur, Mgr l'intendant et Mgr l'évêque. Et le jour où le bon marquis de Denonville, désespérant de les empêcher de faire la traite, voulut au moins les forcer à prendre un certificat de bonne conduite des missionnaires, tout le Canada se mit à rire. En prenant les coureurs de bois pour des enfants de

chœur, M. de Denonville fit voir qu'il était un sot, ce dont on s'était d'ailleurs aperçu en d'autres circonstances. Au ministère de la Marine, on dut trouver la proposition du gouverneur ridicule car il ne fut pas répondu à la lettre où il la formulait.

Les coureurs de bois appartenaient à toutes les classes de Canadiens : fils d'habitants, de marchands, de seigneurs et d'officiers. Mais les fils de seigneurs étaient désignés et nés pour cette vie. Car les seigneurs et les officiers étaient tous d'une pauvreté extrême au XVII^e siècle. Il fallait bien que leurs nombreux enfants fissent quelque chose pour aider la famille à vivre. Aussi, parmi les coureurs de bois trouve-t-on une majorité énorme de garçons de cette classe. Les sept fils de M. Le Gardeur de Repentigny, les treize fils de M. Le Gardeur de Tilly et, parmi les dix-huit enfants de Le Moyne de Longueuil et les dix-sept de M. Fleury d'Eschambault, tous les fils couraient les bois. De même chez les Ailleboust de Périgny, Ailleboust d'Argenteuil, Robineau de Portneuf, Robineau, baron de Bécancourt, tous les hommes allaient dans les pays d'en haut. L'intendant Duchesneau écrivait au ministre en 1679 : « Les officiers, gentils-hommes et seigneurs sont pauvres et font la chasse, Monseigneur,

et le commerce. Leurs fils font la traite ».

D'anciens officiers du régiment de Carignan tels que Sorel, Brucy, Chailly, Carryon du Fresnoy, La Frédière, Gaultier de Varennes étaient devenus coureurs de bois. Quelques-uns firent si bien fortune qu'ils s'en allaient en France avec le capital qu'ils avaient amassé dans les bois du Canada, comme M. de Flotte de la Frédière et M. de Chailly. Mais ils étaient mal vus par les autorités qui désapprouvaient ces départs après fortune faite. Le sieur de Chailly, disait le marquis de Denonville, « arrivé pauvre au Canada, a une concession dans l'île de Montréal où il a fait fortune par la traite et il veut retourner en France » et, en 1686, il écrivait au ministre : « Vous serez surpris Monseigneur, d'apprendre que le sieur de Chailly n'ayant pu avoir son congé de moi pour se retirer en France, a déserté le pays. Je croyais que son honneur le forcerait à servir un pays qui lui a fait sa fortune puisque de simple cadet dans le régiment de Carignan, sans un sol de patrimoine, il a amassé ici 40 mille livres. Il aurait pu attendre quelque occasion de rendre service à la colonie ».

Chailly, en effet, manquait de tact mais bien davantage La Frédière qui, vivant à Montréal, avait gardé ses mœurs de cou-

reurs de bois. Il insultait les dames, se battait avec leurs époux et manqua tuer un homme appelé Demers. On lui fit des procès et personne ne le regretta beaucoup lorsqu'il s'embarqua pour France avec ses ballots de fourrures et ses sacs d'or.

Des familles canadiennes ont trouvé leur renommée historique dans un coureur de bois comme les illustre Le Moyne. L'ancêtre Charles Le Moyne fut un des plus fameux coureurs de bois du XVII^e siècle.

Les jeunes Canadiens étaient élevés dans une atmosphère d'aventures et de combats. A peine adolescents, ils ne songeaient qu'à aller, eux aussi, courir les hasards de la chasse et de la traite dans les grandes et mystérieuses solitudes de leur sauvage pays. Leur père, leurs oncles, leurs frères aînés les avaient jetés dans mille rêves rien qu'en leur racontant avec réalisme leurs existences fabuleuses. Dans ses curieux Mémoires, Robert Chevalier de Beauchêne donne une idée de ces enfances canadiennes d'autrefois lorsqu'il dit combien les aventures de ses frères chez les Iroquois avaient enivré son esprit. Mes poupées, dit-il, étaient des épées, des pistolets et des flèches.

Ainsi un aventurier veillait dans l'âme de chaque petit Ca-

nadien. D'ailleurs, la vie des Coureurs de Bois est la poésie de l'histoire du Canada. Et ces obscurs héros ont rendu de grands services. Ils ont étendu l'influence française dans toute l'Amérique du Nord, ils ont découvert ses grands fleuves, ses grands lacs et ses grandes montagnes. Car La Salle et Jolliet qui découvrirent le Mississipi, Saint-Lusson qui découvrit le lac Supérieur et La Vérendrye qui découvrit les Montagnes Rocheuses furent des coureurs de bois.

Le comte de Frontenac avait toujours eu de la sympathie pour les coureurs de bois et les avait toujours aidés et protégés. Il allait maintenant les faire servir à l'attaque de la Nouvelle-Angleterre.



Sources manuscrites :

Projet d'attaque contre New-York : Janvier 1689, Mémoire du chev. de Callières au marquis de Seignelay ; Mémoire du Marquis de Denonville ; 1691, Mémoire de Callières ; Frontenac à Pontchartrain ; Frontenac et Champigny à Pontchartrain (Archives nationales, Paris : Colonies C. II. A. Vol. 10 et 11). Mémoire du Roi à Frontenac (Arch. nationales : Colonies C. II. A. Vol. II).

Les soldats canadiens : 1689, Champigny à Pontchartrain ; 1688, Seignelay à Denonville ; 1687, Denonville à Seignelay ; 1691, Champigny au ministre ; 1691, Frontenac au Roi (Colonies C. II. A. Vol. 9, 10 et 11).

Les coureurs de bois : 1673, Edit contre les coureurs de bois ; Ordonnance du Roi et de M. le gouverneur contre les coureurs de bois ; 1674, Défense aux coureurs de bois d'aller faire la traite, sous peine de mort ; 1688, Denonville au marquis de Seignelay (Colonies C. II. A. Vol. 10 et 11).

Sources imprimées :

Pinard : *Chronologie militaire*, VI.

Jal : *Dic. Biog. Hist.*

Père Olivier Goyer : *Oraison funèbre du comte de Frontenac*.

Henri Lorin : *Le comte de Frontenac*.

Faillon : *Hist. de la colonie française. — Jugements du Conseil Souverain*, 2.

Père Archange Godbout : *Généalogie Testard de Montigny*.

PRÉSENCE DE SYLVAIN GARNEAU

Un jeune troubadour canadien s'était égaré en notre 20e siècle.

Il s'appelait Sylvain Garneau.

C'est comme un messager de sourire et d'amitié, comme un écho très pur dans un univers catastrophique qu'il traversa la vie. Hélas, elle fut cruelle, la vie, et Sylvain Garneau eut à peine le temps de terminer sa chanson. Cruelle? Qui sait... le poète n'était sans doute pas fait pour notre monde puni.

* * *

Sans cesse il a porté son regard vers une autre contrée qu'il souhaitait moins rude, plus hospitalière. Vers un pays où chaque visage revêtirait la forme précise de son rêve : l'enfance.

Avec une fraîcheur de neige, une simplicité de dieu, il a rythmé pour nous les étapes de sa démarche ici-bas.

En lisant *Objets trouvés* et les *Trouble-fête*, nous avons senti battre une âme. Par suite d'une émotion toute neuve qui s'empare du paysage, il en recrée les éléments, par jeu, au gré de sa fantaisie renouvelée. Car pour Sylvain Garneau la poésie est avant tout une transposition de la réalité qui s'incarne en celle de son désir. Une lentille magique qui s'interpose entre l'œil et l'objet. Un cristal mythique qui l'a fait vivre dans un monde imaginaire qu'il voulait retrouver à tout prix.

Sa confiance et son entière disponibilité ont facilité sa présence à cet univers rêvé : elle est de chaque instant. Il reconnaît d'instinct les objets en accord avec lui-même et une intime concordance s'établit entre eux. Il sait que seul l'homme peut blesser et humilier : les choses ne cachent pas d'injures sous leurs paupières.

Cette hostilité de l'homme, il l'a reçue comme une gifle. Aussi les figures de ce côté-ci du mur de l'enfance ne l'ont pas retenu. Il a voulu être cet espiègle qui joue des tours à la vie, cet amant chantant de la liberté et des jeux gratuits qui renonce à sombrer dans l'absurde.

Comme un doux magicien, un à un, il sort ses songes de l'urne de sa jeunesse, pour nous enchanter, nous faire respirer les parfums des villes inconnues, des havres lointains où il aborde sous des soleils de feu. Les oiseaux piailleurs, les arbres, les fleurs, les enfants des rues s'animent joyeusement, et donnant la main aux lutins des carrefours, dansent des rondes légères autour de verts châteaux : trois petits tours et puis s'en vont ! Bons amis au frais visage familial comme celui de la rivière de qui Sylvain Garneau dira :

Je lui parlerai comme on parle à sa blonde.

Ce qui échappe à l'homme social vautré dans l'ornière de l'habitude, du gain, de l'intérêt, devient pour le poète libre, délivré de la pesanteur, matière d'un univers féérique :

*Mais ce que nul ne sait c'est que dans les ruelles
S'ébattent mille nains sans forme ni couleur
Qui meurent au printemps, lorsque naissent les fleurs
Comme les souvenirs dans la tête des belles.*

Et notre troubadour promène ses refrains de château en château où l'attendent dans les cours solitaires, des belles, des rois et des géants. Allongé sur l'herbe, il pourra savourer avec eux de douces flâneries « en écoutant pousser les fleurs ».

Il faut bien se chercher des raisons de vivre : l'odeur aigre d'une arrière-cour lui rappellera un parfum de sous-bois. Une ruelle sordide et puante où pendent des linges crasseux deviendra une prairie où la source roule son écho. Sur le trottoir sale et poisseux, une marquise en beaux atours s'exerce à mille révérences cérémonieuses. Par quel miracle se dresse-t-elle là, comme une statue née hors du temps ? Nul ne sait. Le poète ne doit pas expliquer. Le sortilège serait détruit. Et qu'avons-nous besoin d'explication ! Pourquoi toujours mettre les

cartes sur table? Il fait si bon se laisser prendre à de séduisants fantômes... Et d'ailleurs, où commence la réalité humaine?

Qu'il nous suffise de savoir que pour Sylvain Garneau des champs de clarté se tapissent derrière un matin brumeux. Si la ville dort sous ses pieds, des campagnes, des villages bourdonnent là, tout près, à hauteur de son imagination. Des royaumes peuplés de personnages légendaires, tous poètes, tous possédés d'une incroyable fantaisie comme celui qui les créa :

*Tu fus le fou joyeux de dix rois fainéants.
Tu teignais tes cheveux. Le soir, devant la table,
Tu pensais, faux jongleur, à de tendres géants,
Pendant que l'on buvait tant de vins délectables.*

.....
*Tu craignais qu'à ta mort les amis ne s'ennuient
Et c'est pour m'amuser qu'un jour tu devins roi.*

Au nom de cette fantaisie, ne pénétreront dans la tente du poète que les seuls initiés, les participants de ses festins magnifiques, les compagnons de ses jeux. Grâce à eux, notre monde de laideur lui fera entrevoir une terre de beauté possible. Invinciblement, son enfance touchera son cœur.

Et nous assistons à un nouvel arrangement de la réalité, à des frasques d'Eliacin, à une évation loin des trouble-fête :

Oh ! prendre la fuite ensemble et rire des agents !

Et encore :

*J'ai couru jusqu'à l'autre rive
Pour y chercher des jeux nouveaux.*

Mais ils réapparaissent sans cesse ces raseurs au regard qui fait mal. Même les enfants se mettent de la partie. Cruelles fillettes à la mine penchée, aux yeux moqueurs dont il ne sait plus que penser. Et ces gens sérieux qui secrètent tant d'ennui qu'ils finissent par vous faire bâiller ! Il vaut mieux être ivre ou seul que de leur ressembler !

Quand une fois on a fait un bond dans le paradis, le cauchemar d'une vie terrestre à boire est difficile à accepter.

Tout finit par glisser entre les doigts du poète : ce front qu'il croyait si pur cache les plus affreux mensonges ; faussement candides, les amoureux des bosquets s'en vont, portant de durs secrets dans leurs mains fermées. Ah ! la sarabande des noirs sabots ! Faut-il en rire ou en pleurer ? Et Sylvain Garneau chante la mélodie de l'enfant triste :

*J'ai un grand trou dans la poitrine
Où les enfants mettent leurs doigts.*

.....
*Si ma chanson est nostalgique
C'est que je l'ai écrite seul.*

Pour idéale compagne, il reste la spacieuse solitude. Notre poète qui a éprouvé le dard de la réalité, qui a vu crever ses joies une à une, s'agrippe désespérément aux flancs lisses de son rêve :

*Si le champ s'éteignit, je sais qu'il le fallait.
Pour que je me rappelle à chaque pleine lune
Qu'il y avait du vin, du fromage, du pain,
Et combien c'était bon de dormir sous les pins.*

* * *

L'enfant en passe de devenir un homme s'ajuste mal à l'existence. Il accroche son espoir au firmament, à tous les vents. Mais les goussets troués laissent passer les astres et les doigts du vent meurtrissent la chair.

L'objet ne peut retenir indéfiniment. Il faut un jour foncer la porte d'un monde au-delà du simple jeu. Alors apparaît le tragique de l'homme.

Quelle courant d'équilibre, quelle voie secrète le mettrait d'accord avec la nécessité quotidienne ? Cette vie qui s'éveille chaque matin porte une nouvelle angoisse dans ses plis. Cette vie venue de partout, il faut la vivre sur la route, au travail, chez-soi. L'évasion serait-elle encore le seul recours contre ces ongles qui pincement au cœur ? Toujours fuir... toujours quitter... comme si l'on n'était ni d'ici, ni de là... S'avan-

cer courageusement vers les contrées entrevues en songe. Mais le départ fait le retour plus douloureux. Et le mur deux fois franchi laisse aux mains, au corps, quelques égratignures de plus.

Tout de même... Adieu prison !

Sylvain Garneau tentera de réinventer une terre natale où tout serait accordé : le goût du vin peut rejoindre l'ivresse d'une musique ; le morbide, couvrir le plaisir.

Mais la route est étroite pour les marcheurs à l'étoile. On ne choisit pas impunément. Le poète a préféré l'enfance. Ou mieux l'enfance s'est imposée à lui comme une exigence de création. Hélas, en libérant ce monde de sa pensée, il n'a pas délesté son âme. Il a entendu des résonances, des appels et a tenté d'y être fidèle : l'enfance était aussi une prison. Y renoncer ? « C'est là qu'on se met les deux pieds dans le plat », qu'on choisit de vivre et non de rêver.

Cependant le rêve indéfiniment prolongé empêche une expérience totale d'humanité. Les deux enfants qui habitaient Sylvain Garneau et qui cherchaient désespérément à se donner la main menaient des vies parallèles : ils ne pouvaient se rencontrer. Et le rêveur qui sent sa poésie lui échapper habille son tourment des couleurs de l'ironie :

— *Sais-tu d'où je viens ? J'arrive de Chine.
J'en ai rapporté quatre beaux fermoirs.
Ils étaient pour toi. Je viens de les vendre.
Et j'ai acheté deux câbles de lin :
L'un pour t'étrangler, l'autre pour me pendre.*

Puis, une pirouette :

*Mon ami Pierre a ri de moi.
Mais je lui ai volé Pierrette.*

Ces bijoux moqueurs ne couvrent pas un pépin de malice, en dépit de leur tristesse. L'optimisme veille. La joie est plaquée au dos de la souffrance et Sylvain Garneau se hâte d'aller « chercher parmi les joncs des pépites de lune ». Il continue de faire miroiter les prismes transparents, les kaléidoscopes... pour les abandonner bientôt.

Décidément, l'existence offre trop de miroirs : il ne peut plus s'y reconnaître. L'image se déforme. Un caillou ne serait-il qu'un caillou alors qu'il l'imaginait volontiers un diamant ? Cette rose ne contient peut-être pas tout le printemps... Le désespoir grandit à mesure de la fuite des êtres.

* * *

Pourtant la voix du poète n'enfle pas son émotion. Le pathétique sonnerait faux. La même mesure, la même simplicité rythment les battements de son âme tandis qu'un certain équilibre intérieur semble définitivement rompu.

Ces fillettes, ces héros de légende, ces paysages exotiques, ces clowns au cœur de chair qu'il a naïvement poussés dans la danse sont les habitants d'un véritable climat poétique. Mais comme leur démarche est plus sûre, plus spontanée dans les *Objets trouvés* où les vers font rarement de faux pas et nous entraînent allègrement dans leur ronde ingénue ! Où un rythme est naturellement réponse au précédent comme en peinture un mouvement en appelle un autre. Si Sylvain Garneau ne trouve rien pour remplacer les jeux qu'il quitte, si son univers s'est émietté dans les *Trouble-fête*, la forme de ses poèmes souvent aussi se brise. Des vides mal comblés, des mots jetés au hasard gênent l'ensemble du recueil. À côté de perles précieuses, nous recevons le terne reflet de ces faux brillants :

*Mes souvenirs de la marine
Ont causé beaucoup moins d'émoi.*

Et les ennuyeuses répétitions du poème *Les secrets et les chevilles des Trois Prisons*. Ou le manque d'intérêt de thèmes comme Marie ou Trompette. Il y a là quelque chose de bâclé : la fête est ailleurs.

Mais l'enveloppe de sa sensibilité est généralement fort belle. Notre poète a pris au passage des astres, des fontaines, des souvenirs, des regrets et nous les a présentés en constellations. Donnant une chiquenaude à l'énigme universelle, il les a fait servir de piédestal à une réalité qui les dominait sans être contenue dans chacun d'eux.

Avec lui nous avons couru le soleil dans une pinède de fraîcheur. Comme un beau fruit mûr, sans trop de recherches et de cogitations, nous avons goûté sa poésie. Poésie un peu facile peut-être. Sans doute en serait-il venu à d'autres thèmes en avançant sur la route humaine.

Mais parce qu'il était merveilleusement doué, sans effort, comme on donne un son de flûte, avec l'obscur complicité des choses, il a réchauffé tout un coin de notre âme. Sa sincérité nous a conquis.

À notre tour, nous avons vécu dans ce continent qu'il avait créé comme une réponse à son besoin de chanter. Si ses dicux d'or nous ont souri, émus, sa solitude tragique nous a bouleversés.

Seul, il le fut... juste assez pour mourir !

Comme il en coûte à nos poètes pour tenter d'appriivoiser la vie, pour la forcer à se rendre. Les plus purs d'entre eux, les plus exigeants, les mendiants de lumière y ont laissé leur chair et leur sang. Si au moins nous avions généreusement approché leur angoisse.

Allons, les honnêtes gens que nous sommes n'ont pas une plume à perdre dans de pareilles luttes ! Lutttes qui devraient tout de même nous inciter à une interrogation.

Quelle curieuse contradiction en effet, que l'univers tourmenté du visionnaire, face à la nature immaculée de notre pays. Il semblerait qu'il reçoit, comme à son insu, une semence française qui meurt rapidement, faute de soleil et d'eau : le soleil de la sympathie avec l'humanité canadienne ; l'eau d'une profonde identité avec lui-même, d'un équilibre libérateur.

ANGÈLE DUPUIS



ANTIPODES

*Tes pieds sont sous mes pieds —
 Mes pieds sous les pieds aussi —
 Un peu d'inerte poussière nous désunit —
 Et nous allons ainsi.
 Notre âme était partie
 Pour l'ultime rencontre au seuil de l'Infini
 Notre âme est partie —
 Eh Oui...!*

Octobre 1953.

OZIAS LEDUC

LETTRE

Le 5 septembre

Je m'étonne que tu ne puisses encore te débarrasser de tes fantômes !

Ton cœur est simple, pur, détaché comme celui de saint François et ton esprit s'acoquine toujours à la tribu des existentialistes mondains !

Crois-tu vraiment qu'ils détiennent ce que tu possèdes le plus naturellement du monde : l'étonnement, l'admiration, l'abandon, la fusion.

Tout ce mystère de l'enfantement demeure pour eux autant de pattes mortes sur un monceau de feuilles vertes.

Oh ! je sais, je sais que la guerre fut l'occasion d'une gigantesque crise de connaissance ou de sexe.

Mais ce passage de l'explication théologique, philosophique, psychologique à la simple constatation physiologique me semble être une désertion ou une régression. Encore s'il y avait un peu de tous ces éléments dans la genèse et la fin du monde, de l'homme, de Dieu, au bout nous aurions peut-être un compte ! Mais non : il n'y a que chutes.

Il n'est pas vrai que tout soit imposture, que tout soit damnation, que tout soit enfer.

Pourquoi n'en pas finir, de suite, avec cette queue de l'angoisse ? Pourquoi tant de lâcheté devant tant de mort ?

Allons, curieuse, donne un ventre nouveau à tes cogitations. L'essentiel ne boudera pas.

Parvenir à ce centre d'humanité en un milieu où d'autres ne voient rien, ne font rien, ne provoquent rien, voilà de l'authenticité !

Il n'est donc pas étonnant que je t'en veuille quand je considère le pessimisme que tu couves comme une malédiction.

Après tout, la liberté puisque c'est là ton instance, consisterait peut-être d'en épouser autant la présence que l'absence semblable à cette clarté qui nous guide à travers l'espace et ébauche dans le temps ce qui n'est plus le temps : la conscience claire, pure, dépouillée de tout ce qui ne serait pas une langue de brebis, de tout ce qui ne serait pas un bec d'oiseau sur la transparence douce ou salée, une barque polaire poisseuse de silence, un ciel d'inspiration et une terre d'expression.

Comme une âme devenue tremblement ; un doigt qui toucherait le soleil ; un bras pris au filet sans s'y mêler ; un poulx qui irait droit au poulx sans se heurter.

Tu te débats trop. De gros efforts bien sûr. Mais laisse courir, pareille à des boucles d'enfant, la joie de Dieu sur toi : c'est lui la Liberté qu'il ne faut pas confondre avec la libération et les libérés : toi et moi.

LUCIEN COLLIN

LA CONDITION DE VOIR

*On marche toujours devant le mur
On cherche à passer*

*Sur un mur le corps s'imprime
Sur un mur les yeux pivotent*

*Il faut bien finir par vivre avec
Regarder sa vie à reculons*

*Et quand elle est à nos pieds
Quand elle monte dans nos jambes*

*Comme une mer, et comme dix doigts
Quand elle nous prend à la gorge*

*Nous n'avons plus alors
Qu'à vendre nos yeux*

GASTON MIRON
1953

CE QUE FUT LA RUE DORCHESTER

par

E. FABRE-SURVEYER

de la

Société Royale

On a éventré, pour des fins d'élargissement, presque toute la rue Dorchester. C'est le temps de se rappeler une dernière fois ce qu'elle était. Pendant mon cours classique, je l'ai parcourue, plusieurs fois par jour, de la rue St-Hubert à la rue Bleury, de 1885 à 1893, sauf les vacances et les deux années où je fus pensionnaire au collège Sainte-Marie. C'est donc cette période que je me rappelle le mieux.

Je commencerai à la tête de la rue Campeau, c'est-à-dire à cette partie de la rue St-André qui finit à la rue Dorchester. La propriété Campeau fut divisée entre les membres de cette famille, dont une fille épousa le peintre Dulongpré, musicien, amateur de théâtre et joueur d'échecs, dont j'ai écrit une biographie que j'espère publier un jour.

Face à la rue Campeau était la propriété Ryland, devenue

l'église de Notre-Dame-du-Carmel (italienne), et dont la façade, fort imposante, fut conservée jusqu'à ces derniers temps. Un mot de ses propriétaires primitifs.

Le premier de cette famille, Herman Witsius, était né à Northampton, Angleterre, en 1760. Il vint en Amérique en 1781, retourna en Angleterre en 1784, et émigra au Canada en 1786, en qualité de secrétaire de Lord Dorchester. Il occupa diverses situations et mourut à Beauport en 1838. Son fils, George Herman, né à Québec en 1801, lui succéda en 1821, comme greffier du Conseil exécutif. Il démissionna et fut nommé conservateur des hypothèques (registrateur) d'abord à Québec, puis à Montréal, où il arriva en 1845. Son fils, Warwick Hastings, né à Québec en 1835, devint l'assistant de son père immédiatement après sa sortie de l'école, et lui succéda comme registrateur de Montréal-ouest en 1887. Il avait

son bureau où sont maintenant les archives du Palais de Justice ; il mourut à Montréal en 1900, ne laissant pas d'héritier mâle. Très distingué d'apparence, il était toujours bien mis.

Entre la maison Ryland et la rue St-André, était un pâté de maisons de brique qui avait été donné, en tout ou en partie à l'avocat Joseph Duhamel. Celui-ci avait été écharpé au cours d'une réunion électorale, je ne sais où, et en avait été récompensé par son candidat, un entrepreneur du nom de Hibbard.

A l'est de la rue Campeau, du côté sud de la rue Dorchester, était, comme aujourd'hui l'hôpital de la Miséricorde. (Ma grand'mère appelait toujours les sœurs de la Miséricorde, les « Pélagies », probablement du nom de leur fondatrice.) L'hôpital occupe aujourd'hui presque tout le quadrilatère formé par les rues St-Hubert, LaGauchetière, Saint-André et Dorchester. Cette dernière partie n'a pas été agrandie, que je sache, depuis ma jeunesse.

Entre la rue St-André et la rue St-Christophe, est un pâté de maisons que j'ai vu construire, sans pouvoir dire quels en étaient les premiers occupants. La seule personne que je me rappelle est madame Antoine Gérin-Lajoie, veuve de l'auteur de « Jean Rivard » et d'« Un Canadien

errant ». Fille du journaliste Etienne Parent, belle-sœur de Benjamin Sulte et mère de Louis Gérin, le premier Canadien, que je sache, qui ait été publié par des revues françaises, elle était à la hauteur de sa parenté ! Amie de ma mère, elle lui prêtait des livres excellents, que j'aurais dû lire quand j'en avais l'occasion.

Entre la rue St-Christophe et la rue St-Hubert, côté sud, était une maison de brique occupée par le docteur E.-G. Dagenais, homme très pieux (est-il le fondateur de la bibliothèque municipale ?) puis mon ami le docteur Théodule Bruneau et plus tard par un ingénieur français nommé Jules de Clercy, qui ne réussit guère au Canada, peut-être à cause de son ignorance absolue de la langue anglaise. Pendant quelque temps, il eut pour associé un nommé Bacque qui, né en Angleterre, était parfaitement bilingue. Bacque servit d'interprète dans le procès McCraw, aux Trois-Rivières, et il traduisit la preuve, y compris les termes techniques et médicaux, avec une perfection qui n'a jamais été surpassée et qui faisait l'admiration du juge Cannon, président du tribunal. Séparé de Bacque, ce pauvre de Clercy végéta et mourut dans la misère.

Du côté sud étaient le docteur Edmond Mount, père de Rita Mount, l'artiste, Louis-W. Si-

cotte, greffier de la paix et bibliophile, dont les livres sont maintenant à la bibliothèque Saint-Sulpice ; Siméon Pagnuelo, avocat, mort juge, et, je crois, M. Duverger. Je ne sais qui occupait la maison qui forme le coin sud-est des rues Dorchester et St-Hubert. Le coin nord-est était occupé par le notaire Simard, le coin nord-ouest par Wm Dangerfield, le bottier à la mode, dont les successeurs ont conservé le nom (il fut remplacé, je crois, par Albert Gauthier, marchand d'ornements d'église). Le coin sud-est est une maison importante (une des rares maisons qui aient un belvédère). Bâtie par Damase Masson, qui fut un commerçant en vue, directeur de la banque des Marchands, elle était occupée dans ma jeunesse par M. O'Brien, mort sénateur, père de mon ami le lieutenant-colonel O'Brien, qui vient de mourir. Après lui vint madame Louis Masson, née Globensky, sœur de Lady Lacoste, qui épousa en secondes noces le juge Taschereau, devenu juge en chef de la Province. La maison abrita ensuite le Club Lafontaine, un cercle conservateur, et fut finalement achetée par mon ami Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, qui la divisa en appartements. Il n'y avait pas d'autre maison jusqu'à la rue Berri. Où se trouve aujourd'hui l'école du Meuble était le verger d'un marchand

de bois nommé Donnelly, dont la maison avait face rue Berri.

Du côté nord était, au milieu du pâté, une maison qui fut occupée par M. O. L. O. Taillon. Devenu veuf très tôt, il ne l'habita pas longtemps. À l'ouest de la rue Labelle, étaient les maisons La Rocque, les plus anciennes du quartier, me disait ma grand'tante. Je ne sais si elle comprenait la maison Ryland, qui était, pour elle, dans le faubourg Québec. La plus ancienne maison du quartier est maintenant celle où je suis né, au coin des rues Lagauchetière et St-Hubert. Alfred LaRocque, père, était un citoyen important, père du chevalier LaRocque, zouave blessé à Mentana, qui occupait la maison voisine, et de madame Aldric Ouimet, dont le mari, juge de la Cour d'Appel, fut, comme son beau-père, président de la Banque d'Épargne. La maison de M. LaRocque, père, est devenue le café Stien.

Entre les rues Berri et Saint-Denis, je me rappelle peu de chose. Au sud-ouest habitait Hormisdas Jeannotte, qui fut échevin et député de l'Assomption, oncle de mon contemporain Me Anatole Lachapelle. Au sud-est, Bouthillier Trudel, avocat et chanteur, qui devint employé civil à Ottawa, je crois.

À l'ouest de la ruelle, était la ferme de C.-S. Cherrier, avocat

éminent et parfait gentilhomme. Elle allait jusqu'à la rue Lagau-chetière. La maison du fermier était au milieu, face à la rue St-Denis.

Quand on commença à construire, le docteur H. Jeannotte, père de mon ami Albert Clerk Jeannotte, mort professeur de chant à New-York, habita le coin sud-est. Du côté nord, où était d'abord une piste pour les chevaux, une maison fut occupée par un tailleur nommé Larue, qui avait son magasin place Jacques-Cartier, et servait la messe tous les matins.

Traversons la rue Saint-Denis. Mes souvenirs se feront plus rares. A l'angle sud-ouest, madame Thomas Wilson habitait la dernière maison du pâté que l'hôpital Saint-Luc est en train d'absorber graduellement. Ces maisons (terrasse Montrose) avaient été construites par M. Boyer, grand-père de mon collègue le juge Louis Boyer, aujourd'hui à sa retraite. Thomas Wilson était quincaillier ; il avait été échevin, l'emportant sur Guillaume Boivin, que Chapleau appelait « le père de la protection au Canada ». De son second mariage étaient nés mon ami et condisciple Thomas Wilson, et madame Charles-Auguste Wilson-Prévost. Mon ami Léon Beauchamp était son petit-fils, par sa première femme.

À l'angle nord-ouest, habitait le docteur J.-Emery Coderre, grand-père du docteur Georges Hermyle Baril, mort récemment. Le docteur Coderre s'était rendu célèbre par son opposition à la vaccination contre la petite vérole lors de l'épidémie de 1885.

Après lui, l'Union des commis-marchands occupa cette maison pendant plusieurs années.

Entre les rues Saint-Denis et Sanguinet, je ne me rappelle qu'Alexandre Orsali, épicier bien connu, de la maison Hudon et Orsali. Encore ne puis-je dire exactement où il habitait, côté sud. Du côté nord, Édouard Gerneay, mon condisciple au Jardin de l'Enfance.

Entre les rues Sanguinet et Sainte-Elizabeth, côté nord, était le clos de bois Hurteau ; côté sud, la maison qu'habitait le juge Saint-Germain. Du côté nord étaient les maisons jumelles, en pierre de taille, de messieurs Chapleau et Labelle, libraires, dont le magasin se trouvait rue Notre-Dame où est aujourd'hui la Sauvegarde. Leur voisin, à l'angle de la rue Saint-Vincent était J.-B.-Raymond Dufresne, bijoutier.

Entre les rues Sainte-Elizabeth et l'avenue de l'hôtel de Ville (appelée rue des Allemands), je ne me rappelle qu'une grande maison de brique qui existe encore, et qui était occupée par un

fabricant de vinaigre nommé Turcot. Il avait plusieurs fils, dont l'aîné s'appelait Fleury et le troisième, mon contemporain, Gustave. Ce dernier, devenu dentiste, épousa une jeune fille de London, Ontario et alla exercer sa profession à New-York. Je l'y retrouvai au « Canadian Club ». Il est mort aujourd'hui. Après Turcot, la maison fut occupée par une école primaire tenue par une demoiselle Wolff. Les élèves étaient Canadiens français, Anglais et Juifs. Deux avocats distingués, M. Rosario Genest, c.r. et Jean Penverne, c.r., y ont commencé leurs études.

Entre la rue des Allemands et la rue Saint-Constant (aujourd'hui de Bullion) était, du côté nord, un pâté de maisons de pierre, dont l'une, je ne sais laquelle, avait été occupée par le docteur Alfred Laramée, père de mon ami et petit cousin, le juge Arthur Laramée. À l'angle de la rue Saint-Constant habitait Joseph Homier, arrière-grand-père de mon ami et collègue le juge Joseph Archambault et du père J.-Papin Archambault, s.j., qui signa quelquefois ses écrits du nom de Pierre Homier.

À l'ouest de la rue Saint-Constant, côté sud, était comme aujourd'hui, l'hôpital Général. Il n'allait pas alors jusqu'à la rue Saint-Constant. Il y avait au moins une maison occupée par

ploi des Sulpiciens, père d'Edouard Lafleur, ingénieur civil d'Ottawa dont la fille épousa mon ami Edouard Cholette, notaire, que les amis des arts n'ont, j'espère, pas oublié.

En face de l'hôpital était un terrain vague, sur lequel on a construit une résidence pour les infirmières et au nord duquel était un pâté de maisons appelé, je crois, « Mount Charles terrace ».

Entre les rues Saint-Dominique et Saint-Laurent, rien que je me rappelle. Le magasin de quincaillerie Rousseau, Wilson et Compagnie (Thomas Wilson, fils, dont j'ai déjà parlé) s'installa beaucoup plus tard à l'angle nord-est.

Entre la rue Saint-Laurent et la rue Saint-Charles-Borromée (pourquoi l'avoir appelée Clarke?) était une église méthodiste, de bois peint en jaune. Elle se transporta un jour dans une ancienne chapelle franciscaine, située rue Saint-Urbain, au coin sud-ouest de la rue Dorchester (où fut, en dernier lieu, la pharmacie Denbow), tandis que l'ancienne église méthodiste devenait la carrosserie Roy, dont le propriétaire était frère de mon contemporain, Elzéar Roy, qui, pendant plusieurs années, s'occupait de la confection des chars de la procession de la Saint-Jean-Baptiste.

Au coin sud-ouest de la rue Saint-Charles-Borromée, ou à côté, habitait le père de Jean-Baptiste Lagacé, qui, lui aussi, je crois, travailla à la confection de ces chars.

Comme hier, il y avait, du côté nord de la rue, un clos de bois, puis, à l'ouest de la ruelle Brondson, une ancienne église protestante transformée en manufacture de corsets « Les femmes élégantes portent le corset Crompton » disaient les annonces.

Du côté sud, je ne me rappelle rien, pas plus qu'entre les rues Saint-Urbain et Benoît (appelée rue Saint-Philippe, jusqu'à l'annexion de Saint-Henri, qui avait déjà une rue de ce nom).

En face de cette rue était le « St. Andrew's Home », maison de refuge pour Ecossais pauvres (il y en avait donc?) mais le refuge a disparu, faute de clients sans doute. À côté, l'établissement d'un nommé Latham ou Lapham : une scierie, je crois.

Après lui, le square Dufferin, qui existe encore : l'ancien cimetière protestant ; du côté nord, une seule maison que je me rappelle et que j'ai vu construire. Elle était occupée par mes cousins Gravel, épiciers, et leurs sœurs. Elle était précédée d'un jardin. Depuis un premier élar-

gissement de la rue Dorchester à cet endroit, la maison donne immédiatement sur la rue.

Au coin sud-ouest de la rue Saint-Georges, une taverne : la « Manchester house », tenue par un nommé Neville, que nous lorgnions au passage, à cause de la fille du tavernier, Daisy, qui venait faire ses prières au Jésus tout près des élèves.

Au nord, l'établissement d'un embouteilleur de bière, dont j'oublie le nom. La maison empiétait sur la rue, déjà étroite, et, lors du premier élargissement, elle disparut complètement. Elle fut remplacée par la « University settlement » auquel la femme du juge en chef Greenshields s'intéressait. Puis, en face de la rue Anderson, le « Protestant home of industry and refuge » dont l'extérieur n'avait pas changé en soixante ans, jusqu'à ce qu'il tombât sous la pioche du démolisseur, comme on disait quand l'art de démolir était moins avancé qu'aujourd'hui.

Vous ne serez pas intéressés d'apprendre que l'épicier du coin sud-est de la rue Anderson se nommait A.-E. Sennat, et qu'il se transporta plus tard rue Fairmount, ni que l'occupant de la maison du coin de la rue Bleury était un pharmacien du nom de C. J. Covernton. Il vous est bien égal, aussi, je suppose, de

savoir que le coin nord-est de la rue Bleury fut occupé pendant plusieurs années par un tailleur du nom de Brown.

A l'ouest, la cour du collège Sainte-Marie. Du côté sud, l'écurie de louage d'un nommé Buzzell, suivie d'un magasin d'antiquités tenu par un nommé McAndrew (Patrick).

Au coin sud-ouest de la rue Saint-Alexandre, la « Congress Hall » n'existait pas. En revanche, à la droite de la nef de l'église, était le « St. Bridget's home » que M. McShane (Monsignor) devenu curé, fit transporter ailleurs, et remplaça par le beau jardin qui faisait l'admiration de Miss Sime, dans « Our Little Lives ». La propriété appartenait autrefois à la famille de Rocheblac, dont le nom est éteint.

Du côté nord de la rue, je ne me rappelle rien. A partir du Beaver Hall, ceux qui s'intéressent au passé de la rue liront avec plaisir un article de Mrs. R.E. Macdougall, dans la « Gazette » du 14 mars. Je suis moins bien renseigné qu'elle.

Du côté sud était l'établissement d'un nommé Laviolette, boucher fashionable et grand joueur de billard. Son partenaire habituel était un professeur de musique, Allemand, nommé Wilhelm Bohrer, dont le fils, Max,

professeur de piano, est mort il y a quelques années. Chapman, le marchand de fromage, était là aussi, je crois, plus tard. L'édifice de la compagnie Shawinigan a remplacé tout cela. Ou dit que ce fut à cet endroit qu'Amherst signa la capitulation de Montréal.

Un peu plus à l'ouest, le magasin Gatehouse, aujourd'hui agrandi ; au coin de la rue Hanover, un fleuriste nommé Campbell. Du côté nord, la pension de madame Byrd, fréquentée par les jeunes professionnels. Madame Byrd comptait parmi ses pensionnaires, à diverses époques, le docteur Birkett, le grand oculiste ; Paul Lafleur, professeur d'anglais à l'Université McGill et mon ami et contemporain J. Wilson Cook, le plus généreux de nos bâtonniers, qui légua une somme substantielle au Barreau de Montréal.

Puis, l'Institut Fraser qui n'a guère changé. A l'ouest de la rue de l'Université, le Club St. James qui n'a pas changé non plus, et la résidence de l'hon. Geo. W. Stephens, démolie de fond en comble. Elle passait pour être, dans le temps, la résidence la plus imposée de la ville. Aujourd'hui, il en serait autrement.

Du côté sud, des magasins, puis, un pâté de maisons de pierre, entièrement démoli. Je ne me souviens que de la première,

celle du Sénateur Edward Murphy. A l'extrémité ouest, l'église presbytérienne St. Paul dont le révérend M. Barclay, père du juge Gregor Barclay, était le ministre. Cette église se fusionna avec l'église St. Andrews, et fut transportée rue Sherbrooke, à côté du Musée des Beaux-Arts. L'église démolie fut reconstruite pierre par pierre, et sert maintenant de chapelle au collège de Saint-Laurent.

A l'ouest de l'église Saint-Paul était la rue Sainte-Monique, qui traversait la rue Dorchester. Au coin était la maison Joseph (Jacob Henry, ou Jesse, je ne sais plus). L'autre habitait la maison qui loge aujourd'hui le musée McCord (fermé,) au coin des rues Sherbrooke et McTavish. Le jardin des Joseph s'étendait assez loin en arrière, presque jusqu'à cette partie de la rue Lagauchetière qui s'appela quelque temps la rue du Palais. Au coin de la rue Mansfield, la résidence du Capitaine Mathews, de construction plus récente. Le Capitaine Mathews avait épousé une demoiselle Pratt, fille de John Pratt, dont mon ami le juge L.-A. Rivet a écrit la biographie.

Du côté nord, la maison Sumner, où logea, à sa fondation, « L'University Club ». Tout près, le club allemand « Teutonia », puis plusieurs maisons de

médecins. Je n'en puis nommer qu'un, le docteur Bell, grand chirurgien, et beau-frère de madame MacDougall, l'historienne de la rue Dorchester.

A l'ouest de la rue Mansfield, une église protestante (Knox, je crois), et la Y.M.C.A. qui avait, dans ma jeunesse, une salle de concerts.

Au sud, la Cathédrale, construite sur l'emplacement de l'ancien cimetière, qui fut transporté à la Côte-des-Neiges à la suite de différends entre Mgr Bourget et les Sulpiciens. (La rue de la Cathédrale s'appelait autrefois rue du Cimetière).

La cathédrale ne fut pas construite à cet endroit sans opposition. Mgr Bourget se plaignait un jour au juge T.-J.-J. Lorranger : « Oui, Monsieur le juge, on me jette la pierre de tous les côtés, mais je la construirai, ma cathédrale. » Et le juge de répondre : « Monseigneur, vous ferez bien de ramasser toutes les pierres qu'on vous jette... ce sera le meilleur moyen de la construire. »

A l'ouest de la cathédrale, le square Dominion où l'on construisait autrefois le Palais de glace, pour le carnaval ; puis, rue Windsor, l'église méthodiste Dominion. Sir John Macdonald était descendu à l'hôtel Windsor

pendant le carnaval, et décrivait ainsi ses impressions : « De ma fenêtre, je voyais, à ma droite, l'église méthodiste ; en face de moi la cathédrale catholique, et entre

les deux, une petite froideur assez remarquable » (quite a little coolness between the two).

Un point : c'est tout.



GNÔSIS

à J.T.

Que s'analogue
De ta fluante connaissance
L'immatérielle architecture,
Sur la cime
D'une colline
Que le soleil
Dore de miel.
A la pure silhouette
De ce blanc temple grec :
Si précise,
Sa fine colonnade
De pentélique marbre
Dans le frais clair-obscur
Du léger toit triangulaire
Subtilement s'estompe,
Et parfois s'ouvre sur,
Verrières fragiles
Qu'historient de liquides verdure,
Des pans d'azur sublime.

Jacques BARON-ROUSSEAU

NOTRE PASSÉ MUSICAL

(fragments)

par

C.-O. LAMONTAGNE

En ces temps de réclame tapageuse, où les dollars créent du *simili-art*, les naïfs sont portés à avaler des couleuvres, à leur insu. Nous, « les vieux », tournons en vain les yeux de tous côtés, à la recherche des Sarah Bernhardt, des Gabrielle Réjane, des Adelina Patti, des Christine Nilsson, des Albani, des Calvé, des Ernestine Schumann-Heink, des Coquelin, des Mounet-Sully, des de Féraudy, des de Reszké, des Clément, des Plançon ou de leurs égaux qui ont été nos premiers éducateurs. Quelle école pour nos années d'adolescence !

Je voudrais exposer à la génération présente nos raisons de regretter le passé, lui faire voir que le scepticisme des « anciens » à l'égard d'un genre frelaté, que leurs emballlements pour elle, apparemment inexplicables, n'ont pas une base factice. Les mélomanes actuels qui croient découvrir l'Amérique musicale, apprendront que leurs devanciers en avaient déjà fait une exploration assez complète.

*

Une description d'un aspect de la vie mondaine des années passées servira de lanterne à ceux qui désirent connaître les divertissements d'un public non occupé alors par l'auto, le cinéma, la radio, l'aviation, les Ice Follies et autres intérêts si absorbants pour les foules aux bourses bien garnies d'aujourd'hui. Un des endroits les plus fréquentés en cette fin de siècle, était la rue Notre-Dame, entre les rues Bonsecours et St-François-Xavier. Bien différent de sa terne apparence actuelle, il offrait un spectacle animé où un observateur aurait recueilli de multiples sujets de romans canadiens.

La jeunesse féminine envahissait chaque après-midi cette artère importante. Les étudiants des facultés de l'Université Laval et de l'Ecole de Médecine Victoria y faisaient la promenade, après la fermeture des cours, se pavanant devant ces demoiselles qu'ils saluaient au passage ou

qui leur étaient désignées par leurs camarades lancés dans le monde.

Un commerce actif s'exerçait sur cette voie. La pharmacie Contant, des magasins de chaussures et de *marchandises sèches* voisinaient avec l'Institut Canadien, l'Hôtel-de-Ville, le Château de Ramezay — non encore dégagé — l'ancien Palais de Justice, faisaient diversion. Ensuite venaient les libraires Fabre et Gravel, Cadieux et Derome, Chapleau, les bijoutiers Lefebvre, Beauchamp, les bureaux d'avocats ou de notaires, de comptables ou de dentistes, l'épicerie très achalandée de Dufresne et Mongénais, la maison de fourrures Brahadi, à l'angle de la Côte St-Lambert, puis en vis-à-vis le magasin de tapis Merrill. Le commerce de musique était représenté par les marchands de pianos Lavigne et Lajoie, Laurent, Laforce et Bourdeau, L.E. N. Pratte, les maisons A.J. Boucher et Edmond Hardy. La côte St-Lambert, prolongement de la rue St-Laurent depuis la rue Craig, s'arrêtait à la rue Notre-Dame, avant la percée du boulevard jusqu'au fleuve et pour laquelle il fallait exproprier la chapelle Notre-Dame de Pitié. Le Cercle Ville-Marie, en face du Séminaire, était un centre de réunions pour les étudiants et les jeunes lancés dans le commerce. On y préparait des soirées

musicales et littéraires, très fréquentées. Dans les rues transversales, il y avait la Maison-Mère de la Congrégation Notre-Dame, la célèbre librairie Roland, l'imprimerie Sénécal et les maisons de commerce en gros.

Le parvis de l'église Notre-Dame et la Place d'Armes regorgeaient des foules venues de tous les quartiers, lors des grandes solennités religieuses et nationales. Sur le square même on organisait des kermesses annuelles. Une semaine entière était consacrée à des œuvres de charité. Une tente immense protégeait le public contre le mauvais temps. Les femmes de la société et les jeunes filles faisaient le service des tables de rafles ou de vente d'objets, cadeaux des marchands et de citoyens généreux. Les tombolas y étaient à l'honneur.

Normalement, la place était entourée d'une clôture en fer forgé, avec portes à pans coupés aux quatre coins, reliées par deux allées diagonales en gravier. Une pelouse bien entretenue en verdissait les côtés. La statue de Maisonneuve et son bassin n'existaient pas encore. Comme attraction exceptionnelle — pour attirer les étrangers — on construisait là pendant l'hiver un palais de glace ou un labyrinthe du plus joli effet.

Les journaux avaient leurs bu-

reaux et leurs presses (aux environs) rues St-Jacques et Notre-Dame : La Minerve, Le Monde, Le National, l'Etendard, la Patrie, La Presse et les hebdomadaires. A toute heure du jour, on pouvait rencontrer les rédacteurs Arthur Buies, Louis-Hector Berthelot, Auguste Achintre, Lusignan (les aînés), Honoré Beaugrand, Honoré Fréchette, F.-X.-A. Trudel, le « boss » Dansereau et son frère « Firimite », Joseph Tassé, Marc Sauvalle, J.-Israël Tarte, Michel Helbronner, Francoise (Barry), Henri Roullaud, et nos journalistes-camarades Rodolphe Lemieux, Charles Marcil, Godfroy Langlois, E.-Z. Massicotte, Gonzalve Desaulniers, Thomas Côté, Gaston et Louvigny de Montigny, Olivar Asselin. L'immeuble « La Patrie » fut d'abord situé rue St-Gabriel. C'est là que Raoul Dandurand, Rodolphe Lemieux et Godfroy Langlois prênaient l'instruction obligatoire, au grand dam des représentants de l'orthodoxie d'il y a 60 ans ! De tous nos quotidiens, seule La Patrie ouvrait ses colonnes aux discussions les plus taboues chez ses confrères quotidiens.

Ailleurs, c'était le Jardin (carré) Viger qui attirait la population en quête d'amusements. Il était très soigné, orné de jets d'eau et de pièces d'eau où les oies et les canards égayaient les enfants. On y cultivait des fleurs

de choix, des plantes rares. Au centre, dans un enclos garni de chaises pour les personnes qui préféraient s'asseoir, le corps de musique de la Cité (communément appelé *La Bande de la Cité*) donnait, trois fois la semaine, des concerts fréquentés par le beau monde, les amoureux, la classe étudiante, les commis de banque — des C. de B. comme l'un d'eux avait eu l'idée cocasse d'inscrire sur ses cartes de visite. On était certain d'y rencontrer tout ce qui portait un nom connu dans les milieux élégants des rues St-Denis, St-Hubert, Berri, LaGauchetière, Viger, Sherbrooke.

Ernest Lavigne, le directeur de la musique, était le *deus ex machina* des auditions où l'on exécutait, outre des œuvres classiques, « La Forge dans la Forêt » et des soli de cornet à l'emporte-pièce. A la suite des succès de cette entreprise, MM. Lavigne et Lajoie avaient formé une compagnie et créé le Parc Sohmer (nom donné comme réclame pour le piano dont ils étaient les représentants attitrés) à l'angle des rues Notre-Dame et Panet. Les loustics l'appelaient « le parc à Sa Mère ». Grâce au truchement d'un petit jardin zoologique contigu, ils avaient obtenu du gouvernement de la province une charte munie de privilèges avantageux, tels que celui d'ouvrir le dimanche comme la semaine et

de vendre bières, vins et liqueurs. Des jeux du hasard, y compris roulettes verticales et horizontales, s'y pratiquaient légèrement. Dominant le St-Laurent, une vaste terrasse servait de promenade. Pendant les entr'actes, on pouvait s'y asseoir et prendre une consommation, une glace, etc. Dans l'immense vaisseau, avec toiture en fer, les spectacles comprenaient des actes d'acrobates, de trapèzes, de prestidigitateurs, des danseurs de genre, équilibristes japonais, solistes lyriques et instrumentistes. Un orchestre complet présentait un choix varié de musique. Vers 1892, les directeurs du parc — qui désiraient créer une troupe d'opéra et fonder un Conservatoire — engagèrent en Belgique un groupe nombreux d'instrumentistes dont plusieurs se fixèrent définitivement à Montréal :

J.-J. Goulet et son frère Jean, Adolphe et J.-B. Dubois, Jacques Van Poucke, les frères Closset, Arnold et autres.

Au square Dominion, pendant la belle saison, la musique de l'Harmonie jouait une couple de fois par semaine, sous Edmond Hardy.

Les orchestres et les instrumentistes du jour (si l'on met à part un Paderewski, un Ysaye, un Kreisler, un Casals) n'ont rien à envier à leurs prédécesseurs, il me semble. C'est chez les chanteurs en général et chez les gens de théâtre qu'il y a eu dégénérescence. Parmi les exceptions, j'inclus une Lotte Lehman, une Elizabeth Schumann, un Richard Tauber, qui rappellent les meilleurs de leurs devanciers.



AVANT L'ORAGE

*Quel chant
Sur la margelle de la pluie
Quel frémissement
Aux lèvres mi-closes
Quelle musique
D'appels en sourdine
Font errer vainement les pas?
Ah fuir!
Les portes
Prirent leurs gondes
De les laisser partir.*

YVETTE DAoust

SOUVENIRS

(suite)

par

HENRIETTE TASSÉ

Depuis ma sortie du couvent, dès l'âge de quinze ans, je prends des notes de mes lectures, et mes cahiers sont catalogués, ce qui m'évite de retourner dans les bibliothèques pour y chercher ce dont j'ai besoin pour mes travaux littéraires. « A quelque chose malheur est bon », dit un proverbe. Si j'avais eu assez d'argent pour m'acheter des livres, c'eût été un long travail d'y rechercher un fait, une pensée, une description, un mot d'esprit.

A ma sortie du couvent, j'allais souvent chez grand-papa Lionais où je rencontrais Ernest Lavigne qui avait épousé une sœur de ma tante Alfred Lionais. Une autre de ses sœurs avait épousé en premières noces M. Eugène Globensky, frère de Lady Lacoste, et en secondes noces l'hon. juge Flynn, qui fut premier ministre de la Province de Québec.

Une cousine, Emma Moreau, chantait joliment et était musicienne ; elle accompagnait mes

oncles qui avaient des voix agréables, et Ernest Lavigne jouait du cornet. Le chant et la musique agrémentaient les soirées.

Ernest Lavigne fonda en mai 1889, avec Lajoie, le Parc Sohmer ; et tous les mercredis, soirs de gala, la bonne société s'y donnait rendez-vous.

Ernest Lavigne conduisait la Fanfare de la Cité au Jardin Viger où il y avait toujours foule. Mon oncle maternel, Hector Berthelot, écrivit dans son journal humoristique, *Le Canard* : « Le mæstro, Ernest Lavigne, pour éviter l'encombrement au jardin Viger, mettra une *Ouverture* de plus à son programme. »

Le maire Beaugrand grasseyait et il était libre-penseur ; Berthelot écrit dans le même journal : « Beaugrand va faire pénitence pendant le carême, il ne parlera pas gras les jours maigres. (Les gens du peuple disent parler gras pour grasseyer.) »

« Un éditeur de journal, disait-il, est un homme qui se creuse

la tête pour remplir son estomac, et qui, après des années de travail n'a plus rien à tirer de sa tête et plus rien à se mettre dans l'estomac. » Il n'en a pas fait l'expérience, car il est mort en 1895 en pleine possession de ses facultés.

La mort a pris Berthelot dans la force de l'âge, à cinquante-trois ans, lorsqu'il n'avait pas eu le temps de donner toute la mesure de son esprit, et elle laisse les crétins. Le sens de la vie et de la mort, en dehors de la foi, est impénétrable. Il faut s'incliner devant son mystère !

Si on représente la Justice avec un bandeau, on devrait représenter la Mort aveugle et sourde. Elle oublie ceux qui l'implorent et fauche impitoyablement au hasard. Elle prendra dans son berceau, malgré les supplications de la mère éplorée, un bel enfant à qui l'avenir sourit et laissera dans un autre berceau l'enfant difforme ; à l'autre, elle prendra la mère. Elle sépare les amants, les époux qui s'aiment. Elle laisse les époux malheureux, les malades incurables, les vieillards dont la vie est un fardeau pour eux-mêmes et pour les autres. Ce n'est pas la mort qui est triste, c'est de vieillir, d'assister à sa propre déchéance.

Les mondes au-dessus de nous sont silencieux et les tombeaux au-dessous de nous gardent leur secret. « Notre dernière douleur

reste aussi notre dernière curiosité », a dit Goyau.

Le 27 juin, le 1er, le 4, le 9 et le 13 juillet 1931, dans une série d'articles, parus dans *La Presse*, intitulés : « Hector Berthelot, l'ineffable humoriste ou le témoin goguenard et avisé d'un siècle qui s'en va. » Gilles Reynald dit : « Berthelot était un fin type qui vous fait du reportage et de l'ironie aux dépens du Montréal fin de siècle, qu'il représente mieux que quiconque, avec son tempérament complexe, sa curiosité éveillée, sa gaieté sonore et communicative. »

Berthelot ne flagellait pas seulement les fautes et les travers des politiciens mais aussi leurs injustices, sans craindre le tort que cela pouvait lui causer. Il avait l'hypocrisie, la lâcheté et la bêtise en horreur. Renan voyait de l'infini dans la bêtise humaine. C'est évidemment un sujet inépuisable pour l'humoriste.

Messieurs Edouard Montpetit et Alfred Bienvenu m'ont dit que Berthelot n'a jamais été remplacé. L'Hon. Honoré Mercier, parlant de Berthelot, m'a dit : « Il est malheureux que tant d'esprit soit perdu. » Morgan Powell a écrit : « He was the most spiritual man of his time. » Heureusement qu'une partie de ses petits journaux sont à la collection Gagnon, à la Bibliothèque Municipale.

L'hommage rendu à sa dépouille mortelle fut grandiose ; toute l'élite de l'époque suivit son cortège et tous les journaux s'y firent représenter. Un soleil radieux éclairait ce cercueil qui renfermait un esprit qui avait tant rayonné.

* * *

Je fis mon début à l'âge de 17 ans, accompagnée de mon frère Charles, chez le juge Sicotte. A cette époque, la robe de satin blanc était de rigueur. La mienne était recouverte de tulle piqué de marguerites artificielles ; de longs gants en suède blanc, des souliers de satin blanc et un éventail en dentelle blanche complétaient la toilette.

Maman ayant conservé la soie lilas de sa robe de mariée, je l'employai pour une autre robe de bal ; la couturière la couvrit de tulle blanc piqué de pois en chenille ; deux plumes d'autruche lilas entouraient l'encolure. Les jeunes filles portaient rarement des bijoux, en 1887 ; on ne vendait pas alors de camelote.

Une des jeunes filles de M. Arthur Dansereau fit son début dans une robe qui avait coûté cent dollars, prix exorbitant pour l'époque, ce qui lui attira une foule d'épigrammes.

Hélas, tous les jeunes gens avec qui j'ai dansé sont morts. J'allai ensuite aux bals chez Lady Lacoste, chez Lady Tas-

chereau, rue St-Hubert ; chez le juge Ouimet, qui demeurait au coin de la rue Sherbrooke et St-Urbain, côté nord, et chez M. Arthur Dansereau dans la même rue au coin de St-Urbain, côté sud. Sa grande maison a été remplacée par une maison de rapport. Comme M. Arthur Dansereau était veuf, c'étaient ses filles qui recevaient les invités. Parmi ces dames, plusieurs avaient un jour de réception où l'on se rendait sans autre invitation.

Tous les ans, je faisais des visites avec maman, entre autres chez Mme Honoré Mercier, épouse du premier ministre de la province de Québec ; chez Lady Lacoste, chez Lady Taschereau, chez Mme Fabre, mère de Mgr Fabre, où demeurait aussi Mme Surveyer, mère de l'hon. juge Surveyer ; chez l'hon. juge Berthelot, chez les Prévost, qui demeuraient alors où est maintenant le magasin Ogilvie ; une des jeunes filles avait épousé en premières noces le docteur Elzéar Berthelot, fils du juge, une autre avait épousé le docteur Brodeur, qui fut le premier étudiant canadien-français qui alla perfectionner son cours de médecine à Paris.

L'usage du téléphone a changé bien des coutumes et les visites de cérémonie ne se font plus. Les relations sociales d'aujourd'hui ne sont plus celles d'autrefois.

Pour les soirées et les bals, n'étaient invités que les jeunes gens qui faisaient des visites du Jour de l'An et des Rois.

Comme je recevais seule, n'ayant pas de sœur, cela m'envenimait de toujours entendre parler de la température et je dis à une amie : « Cette année nous allons compter ceux qui ne nous parleront pas du beau ou du mauvais temps ». Sur une vingtaine de visites, je n'en comptai que trois. Je dis alors à maman : « Dorénavant je ne recevrai plus ; je sais le temps qu'il fait sans qu'on me le dise, je préfère lire un bon livre. »

Je n'aimais pas recevoir un jeune homme seul, je trouvais plus agréable de recevoir un groupe de jeunes gens et de jeunes filles. Parmi nos amis, quelques-uns avaient formé un orchestre d'instruments à cordes. Ils apportaient leurs instruments lorsqu'ils venaient veiller chez nous. La musique et le chant

rendaient nos soirées plus intéressantes.

Quoique maman permît les danses vives, je refusais de jouer du piano pour les faire danser, puisque ces danses étaient défendues ; et mon frère Charles disait : « Tu prives une autre jeune fille ou un jeune homme de danser. » Maman pensait avec raison qu'il valait mieux permettre ces danses chez soi que de voir mes frères aller danser dans des endroits où il n'y a pas de surveillance. C'était un grand sacrifice pour moi de ne pas danser la valse et autres danses à deux.

À cette époque, les jeunes gens ne tutoyaient pas les jeunes filles et lorsque j'épousai mon mari j'eus de la difficulté à m'habituer à le tutoyer.

Les jeunes filles ne mettaient ni poudre ni rouge, il n'y avait que les femmes de mauvaise vie qui se maquillaient.

(A suivre)



TENTATION

- Appuie ton sein droit sur mon sein gauche
Et perce ma solitude
De cette lance de feu...
- Mais ce feu ne donnera que cendre
Ta solitude en sera plus grande
Et tu ne la souffriras pas mieux.

ANTENOR.

ELZÉAR SOUCY

Le Classique de la rue Sanguinet

par

LOUIS-MARTIN TARD

Tout le monde, à Montréal, a vu des œuvres d'Elzéar Soucy ; les grandes guirlandes de feuillages sur certains édifices de la rue Craig, les cariatides des bâtiments de la Sun Life, Place d'Armes, les décorations de la façade de chez Birks, entre autres, sont dues à son ciseau.

— Quand je travaillai à toutes ces sculptures, explique-t-il, j'avais vingt ans. À présent, j'aime à passer dans les rues du bas de la ville et à regarder ces vieilles œuvres. Je leur adresse un petit coup de main discret. C'est ma jeunesse que je salue.

C'est un grand vieillard qui nous parle, sec et droit, dont l'effigie pourrait faire le sujet d'une œuvre allégorique, sous le titre de « La Généreuse Vieillesse triomphant du Temps ».

Elzéar Soucy tourne vers nous son visage coloré, marqué surtout des rides du sourire, et répète.

— J'avais vingt ans !...

Il revient vers son chevalet et reprend le travail qu'il a interrompu à notre arrivée : un médaillon d'argile sur lequel il sculpte, grandeur nature, le portrait de Mgr Forget, de Saint-Jean.

— Je l'ai commencé ce matin, explique-t-il. Cette semaine, j'ai terminé une commande qui m'a donné beaucoup de satisfactions ; quelques statuettes destinées à l'église du Saint-Esprit de Limoilou.

Ces statuettes taillées dans l'acajou sont tout de même vingt-huit

et mesurent vingt-quatre pouces de haut. Il a fallu que cet homme, âgé de 78 ans, pour réaliser ce travail, donne des milliers de coups de maillet pour enfoncer sa gouge dans le bois dur.

Je lui fait remarquer tout cela. Il hausse les épaules et affirme :

— C'est le métier, que voulez-vous.

Il nous montre les ébauches de terre de ces statues : alors, s'avançant vers nous, tous les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les grands fondateurs d'ordre.

Elzéar Soucy reprend l'ébauchoir et le serre dans sa main longue et bien musclée, une main faite pour étreindre le ciseau, douée aussi de doigts aux pulpes douces et spatulées, habituées à polir la glaise et à lui donner doucement la texture de la peau humaine.

Par une petite verrière, le jour gris de Montréal tombe sur le profil inachevé de Mgr Forget. À l'entour, l'atelier est plutôt sombre ; la centaine de bustes, de médaillons, de figurines, rangée sur les étagères est habillée de grisaille. Mais, ce qui étonne surtout ici, c'est un silence rural ; nous sommes pourtant au cœur de la ville, entre les rues Sainte-Catherine et Ontario.

— Vous regardez mon domaine, c'est une ancienne forge que j'ai arrangée en atelier. Je regrette un peu l'ancien, au 38 de la rue Bleury. J'y ai travaillé trente ans. Il était haut de plafond, c'est là où j'ai modelé la maquette du monument à Mgr Laflèche qu'on peut voir aux Trois-Rivières. Ce groupe fait 14 pieds de haut, la statue proprement dite et son sujet annexe : « La Vérité éloquente ».

Elzéar Soucy hoche la tête, il reprend :

— Vraiment, quand il prêchait, il était vraiment la vérité éloquente et pour moi, ça a été un plaisir que d'exprimer un sentiment avec mes mains, de rendre sensible un idéal par des formes créées.

Et entre nous deux, le vieux sculpteur modèle dans le vide une argile invisible.

À présent, je lui parle de ses débuts, de sa vocation. Je lui demande d'évoquer sa vie d'autrefois, ses années d'apprentissage.

— Pendant un an, dit-il, j'ai travaillé sans recevoir de salaire, c'était le lot des apprentis. Puis, après une année, j'ai touché un dollar et demi par semaine ; ensuite, au bout de deux ans, deux dollars et demi. Il est vrai que c'était en 1893. Aujourd'hui, on ne trouve plus d'apprentis ; les jeunes veulent tout de suite être des maîtres et gagner de l'argent. Alors ce métier se perd. Tenez, moi, je cherche un élève, un garçon à qui j'apprendrai tout ce que je sais ; je n'en trouve pas.

À la façon dont il dit : « Je cherche un élève », on sent qu'il veut dire : « Je cherche un disciple », quelqu'un avec qui, épaulé contre épaulé, il modèlera l'argile, sculptera le bois ou la pierre, coulera le plâtre ou le bronze.

— Avant la dépression, explique encore M. Soucy, il y avait trente-cinq sculpteurs en activité à Montréal. À présent, je suis peut-être le seul à faire ce que je fais !

Il colle sur la joue du prélat une petite boulette de terre, qu'il étale d'un pouce rapide.

— Oui, dit-il, nos jeunes sculpteurs croient pouvoir se passer des disciplines de l'atelier ; dès leur cours fini, ils veulent voyager ; ils passent en coup de vent dans les musées étrangers, n'ont pas le temps de tout voir et de bien voir. Cela leur tient lieu de pratique. Alors ils reviennent au pays et se mettent au travail, à moins qu'ils ne deviennent tout de suite professeurs, et comme ils ne savent rien encore, ils forment des médiocres qui seront professeurs à leur tour.

Je lui parle de ses voyages. Il raconte la France, la Belgique, l'Italie, puis, reprenant son idée, affirme :

— Un artiste devrait attendre l'âge de vingt-cinq ou de trente pour entreprendre ces visites à l'étranger, lorsqu'il a atteint sa maturité artistique.

Notre conversation dévie sur l'art moderne et ses stupéfiantes défor-

mations. Elzéar Soucy ne condamne pas, il lance une phrase qui indique son optimisme et sa bienveillance :

— « Ils » ne sont pas encore arrivé à quelque chose.

En attendant qu' « ils » réussissent, lui, reste fidèle au classicisme.

— Les anciens, dit-il, ont résisté à l'épreuve de vingt ou quarante siècles, alors !

Cet homme ne parle pas de ses succès qui furent nombreux, des honneurs d'une carrière bien remplies, mais seulement de son travail. Il conclut, avec un petit sourire amer :

— Je crois que les gens n'aiment pas la sculpture ici ; tenez, les jardiniers cachent toutes les statues avec leurs arbres ; Aux Trois-Rivières, ils ont mis un mur d'épinettes autour de mon Mgr Laflèche, cela gâche la perspective et personne ne leur dit rien. Ça ne gêne personne.

Puis il retourne à son chevalet, dans cet atelier où il travaille encore dix heures par jour.



LE BEL ATOME

*La Science perça la matière rebelle,
Et la foi tressaillit à l'oeil méditatif ;
Hélas, le bel atome alourdi d'explosif
Fit naître le malheur au feu de l'éincelle.
Dernier né du progrès sauveur, le grain fidèle
Poursuivit son destin, malgré le cri plaintif
De la gorge ignorante et du sein primitif ;
L'univers s'embrasa dans la haine mortelle.
Les merveilles de l'homme en sa création
Lui font croire souvent à la rédemption
Et la matière s'enfle, oubliant la trahison !
Mais le rachat est pur et s'opère en plein cœur :
La gerbe mécanique appelle une âpre crise,
Puisque c'est par amour que l'âme naît et meurt !*

LUCIEN COLLIN

LA REVUE

DES LIVRES

LA NUIT NE DORT PAS —
nouvelles — Adrienne Choquette.
Institut Littéraire du Québec,
1954.

Dans un style resserré, aussi dur et précis que les « cas » qu'elle présente, Adrienne Choquette décrit des vies qui n'en sont pas ou plutôt qui sont déjà moribondes. Des personnages condamnés à l'horreur, au désespoir, à l'apathie, enfermés par l'auteur dans une existence exiguë où n'entreront jamais la foi ni l'amour, ni le désir d'évasion. Un monstre, une folle, une oie blanche, un assassin, une famille de brutes et d'abruties : voilà ce qu'on nous montre, et sauf peut-être, pour la folle, on ne s'identifiera pas avec leurs malheurs.

Dans *Le voyageur*, la meilleure de ces nouvelles, et dans *Les étrangers*, par contre, les petits garçons, victimes innocentes qui de ses illusions, qui de l'incompréhension cruelle de ses parents, nous émeuvent. Ils sont tellement vrais ! On a envie d'inventer pour eux, après ce qu'en a dit l'auteur, un destin où le bonheur aura sa part.

Adrienne Choquette excelle à reconstituer les atmosphères irrespirables. Elle sait voir très bien le pire côté des choses, et lorsqu'elle se penche avec sympathie sur ses créatures, c'est comme pour souligner son impuissance à les sauver. Y a-t-il vraiment des êtres irrécupérables ? Elle en a peut-être rencontrés. En tout cas, elle a une manière bien à elle de prendre le lecteur à la gorge et de le tenir dans l'angoisse jusqu'à la dernière ligne.

* * *

CLAUDINE ET LES ÉCUEILS
— *comédie* — François Hertel de
l'Académie Canadienne-française
— Editions de l'Ermite — Paris,
1954.

Comme s'il était sûr que sa pièce n'aurait aucun succès, François Hertel dit, dans son avant-propos : « Cette pièce n'a jamais été jouée et ne le sera probablement jamais. Elle n'est en effet ni tragique, ni comique et ne saurait intéresser le public ». Il a tort. Facile à monter, très courte bien que divisée en trois

actes, originale dans son dialogue et dans sa pensée, au demeurant légère et spirituelle, *Claudine et les Ecueils* est sans doute la meilleure chose qui nous soit venue d'Hertel, depuis *Le Naufrage*. En l'accouplant avec une des pièces de Jacques Ferron, par exemple, un metteur en scène tant soit peu judicieux nous présenterait là un bon spectacle.

François Hertel devient donc dramaturge, et sa première comédie augure bien de cette nouvelle forme qu'il a prise pour s'exprimer. Dans le trop maigre théâtre canadien, *Claudine et les Ecueils* s'installe au premier rang, place qu'il ne lui était guère difficile d'accès, d'ailleurs.

* * *

AARON — roman — Yves Thériault — Institut Littéraire du Québec, 1954.

Aaron est un jeune Juif moralement écartelé entre son grand-père orthodoxe et une jeune affranchie qui pense qu'on se transforme comme ça, de Viedna en Cécile, et que seul l'argent peut sauver les Juifs. Jethro, le grand-père, noble figure pour qui la condition misérable du Peuple choisi est voulue du Père, croit aussi que les Hébreux doivent leur force et leur survivance à « l'observance rigide du code des Lévites », à la puissance des tra-

ditions transmises pieusement et gardées farouchement de père en fils, au point qu'il n'admettra pas que son petit-fils puisse souhaiter meilleur sort que celui de tailleur à la pièce.

Le roman est court ; plus long, il n'aurait pas plus dit. Il découpe en tranches nettes un sujet qui touche beaucoup de monde — l'intégration des Juifs dans nos sociétés — et dont peu de gens connaissent le premier mot ; mais le sujet ayant été présenté, ne s'épuise pas. Il y a ici un problème fort habilement posé, que l'auteur ne se mêle pas de régler, car la solution de Viedna n'en est pas une. Les anti-sémites du roman sont des brutes, des ignorants ; Jethro et son ami, le boucher Malak, restent dignes dans leur misère. Aaron est-il un lâche de vouloir vivre comme un homme plutôt que comme ce que nous avons fait des Juifs : des êtres traqués ? Thériault ne répond pas. Il n'élabore point de thèse. Son roman s'adresse à des adultes capables de penser par eux-mêmes.

Yves Thériault, dans *Aaron* du moins (je n'ai pas lu ses autres romans) n'est ni raseur, ni phraseur. Il sait écrire ; il décrit bien après s'être intelligemment documenté ; ses personnages sont profondément humains.

TOTEMS — Gilles Hénault —
Editions Erta — Montréal, 1953.

Les Editions Erta sortent de l'ordinaire. Elles publient des poèmes, (jusqu'à présent les plaquettes de Roland Giguère) tout ce qu'il y a de plus gratuit, et permettront à une Pléiade de jeunes écrivains doués de voir le jour. Gilles Hénault est un excellent poète. Il a le sens de la langue, l'audace de l'image, l'œil qui recrée, la mémoire auditive laquelle est importante en poésie, et une conscience aiguë de la valeur de la vie. On reconnaîtra ces qualités dans le poème *Gaspésie*, et, ma foi, tout autant ailleurs, par exemple dans *Feu sur la bête-angoisse*, *Défense de toucher*, et dans *L'enfant prodigue* :

« L'enfant prodigue
L'enfant prodige, le voilà devenu homme
l'homme de time is money et
l'homme du bel canto
l'homme rivé à son travail qui
est de river toute la journée. »

— où l'on rencontre en outre cette générosité intense, mais hélas, impuissante parce que non-personnalisée que l'on trouve chez les jeunes intellectuels dits « de gauche ».

Enfance est aussi un bien charmant poème :

« Il fait clair de neige dans
ma tête.

Les loups sont à la piste des
Noëls anciens.

.....
.....
Douceur du feu aux doigts de
chanvre
Chandelles et mirlitons faus-
sés. »

Parlant de mirlitons, je trouve que Gilles Hénault a gâté son affaire dans sa *Petite genèse apocryphe*, en s'adonnant à de faux bons mots. La poésie pamphlétaire sonne rarement juste.

* * *

HYMNES — ISABELLE —
Georges Cartier — Editions du
Muy — Montréal, 1954.

Tandis que Roland Giguère et Gilles Hénault, Gaston Miron et quelques autres tapent à tour de bras sur la grosse caisse afin d'ouvrir les yeux aux dormeurs et de faire entendre les morts, et d'attirer l'attention sur les hommes aux mêmes visages, enchaînés dans leur condition, affolés par tout ce qui les menace et auquel ils n'échapperont pas (voir *Totems*, *Armes Blanches*, *Deux Sangs*, par les poètes ci-haut nommés), Georges Cartier plane. Il est béat ; amoureux transi et poète délicat pour tout ce qui est

« fraîcheur des chairs et du
sable et de l'eau
fraîcheur du soir et du vent... »

La bombe H, l'homme-sandwich, la division du monde, le racisme, l'absurde, il ne connaît pas ça ; il l'a peut-être vu de loin. Mais enfin, on croirait que pour lui la terre est un immense canapé. Il est heureux et le dit joliment. Rendons-lui mille grâces ; c'est si rare ! Nous ne lui en voudrions pas d'avoir chanté ses amours tendres, et dans une charmante pastorale, les flûtiaux, les pastouraux et les troupeaux, et Isabelle, la bergère, qui

« ...flattait ses agneaux sur son sein ».

* * *

SUITE MARINE — *Poème* — Robert Choquette — Paul Pé-ladeau éditeur — Montréal, 1954.

On raconte que pendant vingt ans, Robert Choquette a usé de ses vacances pour écrire ce long poème, trois cent trente pages, sur la mer. Robert Choquette, écrivain de carrière, a publié en outre trois volumes de vers, deux romans et deux pièces. Il apparaît, après lecture de *Suite Marine*, qu'en dépit de son travail quotidien qui consiste à écrire des romans-savons pour la radio, Robert Choquette est toujours poète, et qu'il a gagné en ampleur ce qu'il a pu perdre en spontanéité. Il me semble que le temps que l'on met à faire une œuvre importe peu, si l'œuvre se tient ; *Suite Marine* a, je pense, une valeur indéniable.

Suite Marine est, avant tout, un poème descriptif. Ni l'érudition ni le riche vocabulaire n'alourdissent les meilleurs vers de cette *Suite* dont le chant intitulé *La nuit millénaire* est, pour moi, le plus beau.

Ce que des savants ont raconté de leurs explorations dans les abîmes marins, ce qu'ils ont su lui communiquer de leur ébahissement, ont impressionné et inspiré le poète à tel point qu'il se dépasse de beaucoup, en lyrisme et en imagination, au cours de ce passage. Combien terne et palotte, et à mon avis, inutile, cette trame sentimentale qui montre le bout du nez à travers des évocations pleines de force et de fantasmagorie !

* * *

PHILTRES ET POISONS — Philippe LaFerrière — Editions du Cerbère — Montréal, 1954.

Ce ne sont pas des philtres d'amour ni des poisons violents. Philippe LaFerrière distille l'humour et l'ironie. Personne ne se prendra pour le prototype d'un de ses héros ; on croira plutôt reconnaître son voisin, aussi suis-je bien certaine que tout le monde rira.

Le comique de Philippe LaFerrière procède autant des situations cocasses que du ridicule

des personnages dont les noms ravissent — Dame Gracieuse Bardacier, mégère ; Félix le Mauricien qui a le tempérament espagnol et l'âme d'un conquistador et pour ce, voyage sans escorte ; Gérard Panthois, à genoux devant la femme imprenable de son meilleur ami, le forgeron Nérée Pingouin, noceur faussement repent ; et les autres. Et ce vocabulaire somptueux, ces tours de phrases, on ne peut plus recherchés avec lesquels l'auteur se permet de dire clairement des choses qui ne se disent pas avec les mots de tous les jours. Ces grosses blagues sont d'autant plus drôles qu'elles sont racontées avec les circonlocutions les plus distinguées. Les illustrations de style Belle Epoque très amusantes aussi, les accompagnent parfaitement.

* * *

AUTOUR DE LA MAISON —
Michelle Le Normand — réédité
par Fides — Montréal, 1954.

Lors de sa parution, *Autour de la maison* a été couronné par l'Académie Française. Il se compose de charmants récits : impressions de jeunesse, jeux d'enfants, pieuses coutumes, et cœtera. L'auteur s'est souvenue de son enfance heureuse et l'a rappelée avec beaucoup de verve et de fraîcheur.

* * *

JE SUIS MARIE OU CELLE
QUI VIENT — poèmes — Ger-
maine Desjardins-Versailles —
Centre Marial Canadien.

Les quelques soixante-dix poèmes de ce recueil sont autant de prières où maintes âmes ferventes trouveront leur nourriture. Elles les liront avec la même « fraîche candeur », selon l'expression du père Hilaire de la Pérade, qui s'en exhale.

L'auteur, vraie chrétienne, voit en Marie, la Mère du Fils de Dieu, avant tout. Chez madame Versailles, la dévotion en la Mère de Jésus, ne remplace pas l'adoration que l'on doit au seul Dieu. La créature choisie n'est pas dissociée d'avec son Créateur ni d'avec cette fonction sublime pour laquelle elle a été créée. Cette intelligence de la véritable nature de Marie est beaucoup moins générale qu'on ne le croirait.

La pure orthodoxie de madame Versailles, la sincérité et la douceur de ses invocations, charmerait le croyant le plus tiède, lequel, à la lumière de ce cœur mystique, verrait peut-être Notre-Dame de la Vérité :

« Comme une lame nue
entre les mains de Dieu. »

* * *

UN HIVERNAGE A STADACONÉ — G. Cerbelaud-Salagnac — Fides, Montréal, 1953.

Jacques Cartier est le héros de ce récit pour les jeunes, où l'auteur s'est efforcé d'une manière agréable et habile de raconter le second voyage au Canada du grand navigateur. Les faits historiques se mêlent heureusement à une intrigue romanesque où il

est question de traîtres et de mutins.

Du même auteur, chez le même éditeur, LE CANON TONNE A STE-EUSTACHE, roman d'aventure pour les enfants de dix à douze ans, basé sur la Révolte de 1837. On y fera connaissance avec plusieurs patriotes authentiques dont les manuels d'histoire ne font pas mention.



NOTES

Jean-Guy Pilon, dont nous publions un poème dans le présent numéro, fera paraître une plaquette de poésie aux Editions de l'Hexagone, dans la collection *Les Matinaux* que dirige Gaston Miron.

* * *

Alan Horic est un jeune Néo-Canadien d'origine croate. Après avoir servi dans la Légion, en Indochine, il est venu au Canada où il s'est établi et marié. Ses premiers poèmes écrits en français ornaient les bas de page du premier numéro d'Amérique Française de cette année.

* * *

Lors de l'assemblée annuelle de la Société des Ecrivains Canadiens, monsieur Jean Bruchési distribuera les prix du concours littéraire d'Amérique Française.

Afin de permettre aux archivistes et aux amateurs de compléter leurs collections, nous tenons à leur disposition quelques numéros isolés tirés des volumes I, II et III ; des séries complètes des volumes IV et XI.

Prix par numéro :

Vols. I à VI : 35¢.

Vols. VII et VIII : 75¢.

Vols. IX, X et XI : 50¢.

To enable University and other collections to complete their files, we hold at their disposition odd numbers from Vols. I, II and III ; complete series of Vols. IV to XI.

Price per number :

Vols. I to VI : 35¢.

Vols. VII and VIII : 75¢.

Vols. IX, X and XI : 50¢.

INDEX

Vol. I	1-7	1941-42
Vol. II	1-8	1942-43
Vol. III	16-21	1943-44
Vol. IV	1-6	1944-45
Vol. V	1-10	1946
Vol. VI	1-6	1947
Vol. VII (Nouvelle série vol. I)	1-4	1948-49
Vol. VIII (Nouvelle série vol. II)	1-4 ...	1949-50
Vol. IX (Nouvelle série vol. III)	1-6 ...	1951
Vol. X	1-6	1952
Vol. XI	1-6	1953
Vol. XII	En cours	1954



PRÉPARATION AUX CARRIÈRES SUPÉRIEURES DE L'INDUSTRIE

L'ENSEIGNEMENT dispensé sous l'égide du ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, dans le but de préparer la génération montante à participer au développement économique et industriel de la province, met plus d'une soixantaine d'institutions à la disposition des jeunes : plusieurs écoles spéciales enseignant des disciplines propres à des domaines particuliers (meuble, arts graphiques, métiers commerciaux, textiles, marine, papeterie, métiers féminins, automobile, etc.), huit écoles techniques situées dans les principales régions de la province et une quarantaine d'écoles d'arts et métiers.

Les écoles techniques — équivalentes à ce que nos compatriotes d'expression anglaise désignent sous l'appellation de « technical institutes » — ont pour mission d'entraîner les jeunes en regard des fonctions supérieures de l'industrie. Elles sont situées à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull, Shawinigan-Falls, Rimouski, Sherbrooke et Chicoutimi. Celle de Montréal est reconnue comme la plus importante de tout le Commonwealth des nations britanniques, tant par l'outillage que renferment ses ateliers que par le nombre de ses élèves.

Les spécialités enseignées dans les écoles techniques varient selon les besoins de chaque région ; l'énumération suivante, bien qu'incomplète, démontre la grande diversité des matières : mécanique d'ajustage, menuiserie, charpenterie, modèlerie, forge, fonderie, électricité, électronique, outillage, soudure, cordonnerie, coiffure, imprimerie, réfrigération, mécanique d'automobile, briquetage, horlogerie, photographie, débosselage et peinture, radio, plomberie, chimie industrielle, métal en feuilles, céramique, diesel, etc., etc.

Autour de chaque école technique gravitent quelques écoles d'arts et métiers où se donnent également les trois premières années du cours technique. Cet enseignement constitue un cours supérieur de technique industrielle, et il tend moins à donner une spécialisation exclusive qu'à offrir une formation orientée vers l'industrie. Chaque école d'arts et métiers constitue un splendide tremplin vers l'école technique régionale, décentralisant ainsi l'enseignement spécialisé pour le mettre à la portée de toute la population.

La province de Québec peut s'enorgueillir à juste titre de posséder le système d'enseignement spécialisé le plus complet au monde.

MINISTÈRE DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DE LA JEUNESSE

HON. PAUL SAUVE, C.R.,
ministre.

GUSTAVE POISSON, C.R.,
sous-ministre.

Profitez du NOUVEAU TARIF AÉROPOSTAL POUR OUTRE-MER

POUR N'IMPORTE OÙ DANS LES PAYS SUIVANTS

L'AFFRANCHISSEMENT
COMPREND LES FRAIS DE
TOUS LES SERVICES AÉRO-
POSTAUX DISPONIBLES

1 Bermudes, Mexique, Amérique centrale et Amérique du Sud et Antilles.	10¢ par <i>demo</i> -once
2 Grande-Bretagne et Irlande du Nord, République d'Irlande et Europe (y compris les Açores, la Corse, la Crète, les îles du Dodécannèse, Gibraltar, l'Islande, Malte, les îles Canaries, les îles du Cap-Vert et Madère).	15¢ par <i>demo</i> -once
3 Guam, Philippines, Afrique, Asie et Océanie.	25¢ par <i>demo</i> -once
Canada, États-Unis, Hawaï ou n'importe quel endroit en Amérique du Nord non mentionné sous le no 1 ci-dessus.	7¢ la première once et 5¢ chaque once au delà
<i>Le droit de recommandation s'ajoute au tarif susindiqué, aux endroits où existe ce service</i>	

AÉROGRAMMES

En plus des services aéropostaux réguliers ci-dessus, il y a le service supplémentaire des aérogrammes, qui peuvent être expédiés à tous les pays à raison de 10¢ chacun. Les aérogrammes ne s'envoient pas sous recommandation.

POSTES-CANADA

LE MINISTRE DES POSTES,
HON. ALCIDE CÔTÉ, C.R., M.P.



LE SOUS-MINISTRE DES POSTES,
W. J. TURNBULL

